

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 077-217703057-20230703-D\_76\_2023-DE

# Contrat Local de Santé de la Ville de Montereau-Fault- Yonne

2023 / 2026



  
**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**CENTRE HOSPITALIER  
DU SUD SEINE ET MARNE**  
FONTAINEBLEAU • MONTEREAU-FAULT-YONNE • NEMOURS

**seine  
&marne**  
LE DÉPARTEMENT



**l'Assurance  
Maladie**  
Agir ensemble, protéger chacun



## SOMMAIRE

1	Préambule.....	5
1.1	Présentation de l’outil « CLS » .....	5
1.2	Fondements de la signature du CLS.....	5
2	Le contrat local de santé de Montereau-Fault-Yonne.....	6
2.1	Principes et objectifs partagés.....	6
2.2	Périmètre géographique.....	7
2.3	Durée.....	7
2.4	Gouvernance .....	7
2.4.1	Le comité de pilotage du CLS .....	7
2.4.2	Le comité technique du CLS.....	8
2.4.3	La coordination du CLS .....	8
2.5	Suivi et Évaluation.....	9
3	Articulation des politiques publiques pour la réduction des ISTS .....	9
3.1	Le Projet Régional de Santé .....	9
3.2	La Politique de la Ville .....	10
3.3	Les autres dispositifs territoriaux : PTSM, DAC et CPTS .....	11
4	Synthèse du Diagnostic Local de Santé de la Ville de Montereau-Fault-Yonne .....	11
4.1	Les caractéristiques sociodémographiques de la Ville de Montereau-Fault-Yonne .....	11
4.1.1	La situation géographique de la commune.....	11
4.1.2	Les caractéristiques démographiques .....	12
4.1.3	Les caractéristiques socioéconomiques.....	13
4.1.4	Le logement et habitat.....	14
4.1.5	L’environnement.....	14
4.2	La santé de la population monterelaise.....	15
4.2.1	Un écart d’espérance de vie en défaveur des habitants de Montereau-Fault-Yonne ...	15
4.2.2	Le niveau élevé de mortalité infantile.....	15
4.2.3	Un nombre conséquent de patients suivis en ALD .....	16
4.3	Les besoins de santé : les pathologies les plus marquantes sur la commune.....	16
4.3.1	Une population significativement affectée par les maladies cardio-vasculaires et le diabète	16
4.3.2	La fragilité de la santé mentale sur la commune .....	17
4.3.3	Les défauts de prévention des risques de santé sur la commune .....	17
4.4	L’offre de soins et de santé sur la commune de Montereau-Fault-Yonne.....	18
4.4.1	L’offre de soins de premier recours.....	18



4.4.2	L'offre de soins de second recours .....	19
4.4.3	L'offre des établissements et services sanitaires et médico-sociaux .....	19
4.5	Orientations issues du Diagnostic Local de Santé .....	21
4.5.1	Les enseignements du diagnostic : la portée du précédent CLS sur la dynamique des acteurs	21
4.5.2	Les orientations stratégiques du présent CLS .....	22
5	Programme d'actions du CLS .....	23
5.1	Démarche .....	23
5.2	Axes stratégiques du CLS .....	24
5.2.1	Axe 1 – Actions transversales du CLS .....	24
5.2.2	Axe 2 – Les actions en faveur de la femme et de l'enfant .....	25
5.2.3	Axe 3 – Les actions en faveur des publics vulnérables .....	27
5.2.4	Axe 4 – Les actions en faveur des jeunes .....	29
5.2.5	Axe 5 – Les actions en faveur du parcours diabète .....	31
	Annexe – Fiches-Actions du CLS de la Ville de Montereau-Fault-Yonne .....	35



Entre

La commune de Montereau-Fault-Yonne, représentée par Monsieur James CHÉRON, Maire de Montereau-Fault-Yonne,  
Ci-après désigné « Le Maire de Montereau-Fault-Yonne ».

Le Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne, représenté par Monsieur Benoît FRASLIN, Directeur du Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne,  
Ci-après désigné « CH Sud 77 »

L'Agence Régionale de Santé d'Ile-De-France, représentée par Madame Hélène MARIE, Directrice de la Délégation départementale de Seine-et-Marne de l'ARS Île-de-France,  
Ci-après désignée « ARS Île-de-France ».

La Préfecture de Seine-et-Marne, représentée par Monsieur Benoît KAPLAN, Préfet à l'Égalité des Chances,  
Ci-après désignée « Préfecture de Seine-et-Marne ».

+ CPAM + Dpt

**Il a été convenu le présent contrat local de santé (CLS) portant sur la commune de Montereau-Fault-Yonne pour la période 2023 – 2026.**



# 1 PREAMBULE

## 1.1 PRESENTATION DE L'OUTIL « CLS »

Institués par la loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) du 21 juillet 2009 et, réaffirmés par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, les Contrats Locaux de Santé (CLS) constituent un outil de mobilisation et de coordination privilégié pour :

- Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé,
- Favoriser la mise en place de parcours de santé cohérents,
- Mobiliser les professionnels, citoyens et usagers.

Les CLS contribuent ainsi à la mise en œuvre du Projet Régional de Santé (PRS) par le portage d'actions en faveur de la promotion de la santé et de la prévention ainsi que par l'élaboration de politiques de soins et d'accompagnement médico-social.

La démarche des CLS repose sur quatre principes socles :

- Une démarche « contractuelle, partenariale et intersectorielle » associant des partenaires signataires, des acteurs du champ sanitaire et des autres politiques publiques impactant favorablement la santé et les habitants des collectivités,
- Une démarche « territoriale » mise en œuvre sur un territoire de proximité,
- Une « démarche-projet » structurée autour d'un diagnostic local de santé partagé, de l'élaboration, d'un plan d'action et de modalités de suivi et d'évaluation
- Une approche « globale » de la santé portant sur la prévention, l'accès aux soins, l'accompagnement médico-social et les déterminants sociaux de la santé.

## 1.2 FONDEMENTS DE LA SIGNATURE DU CLS

Depuis 2012, la Ville de Montereau-Fault-Yonne a concrétisé son engagement dans l'élaboration d'une politique locale de santé publique par la signature de son premier CLS co-porté par l'ARS Île-de-France.

Le précédent CLS étant arrivé à son terme, la Ville de Montereau-Fault-Yonne et l'ARS Île-de-France ont acté le renouvellement de leurs engagements en faveur de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé en renouvelant le CLS de la collectivité territoriale.

En outre, la Préfecture du département de Seine-et-Marne, attachée à ce que les questions de santé soient l'un des enjeux importants de la politique de cohésion sociale d'une part, et de l'ensemble des politiques publiques d'autre part, s'implique également dans cette contractualisation en définissant le CLS comme le volet santé du contrat de ville de la commune.

La CPAM, fortement engagée dans l'accès aux soins et l'accès aux droits, a souhaité rejoindre la démarche en tant que signataire du CLS de la collectivité.

Le Conseil Départemental de Seine-et-Marne s'est, par ailleurs, prononcé en faveur d'une participation active aux CLS communaux de son territoire, dont celui de Montereau-Fault-Yonne, afin de renforcer son action en santé publique notamment en ce qui concerne la santé des enfants et femmes enceintes.



Enfin, le Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne souhaite renforcer son engagement dans la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en santé, en renouvelant sa coopération et contribution active dans le cadre du CLS de la Ville de Montereau-Fault-Yonne.

**Par cet engagement commun, les signataires confirment leur volonté d'améliorer la réponse apportée aux besoins de santé de la population.**

## 2 LE CONTRAT LOCAL DE SANTE DE MONTEREAU-FAULT-YONNE

### 2.1 PRINCIPES ET OBJECTIFS PARTAGES

Les partenaires signataires fondent leur action partagée sur les principes suivants :

- **Définir un objectif explicite de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé,**
- **Agir sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé**  
« *La santé d'une personne est d'abord le résultat des conditions de vie et de travail qui interagissent avec ses caractéristiques individuelles* » (INPES). Il est donc nécessaire d'adopter une approche globale de la santé intégrant, en dehors des interventions sur les comportements et sur l'accès au système de soins, des interventions sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé.
- **Apporter des réponses graduées en fonction des besoins de la population**  
Les inégalités sociales et territoriales de santé ne touchent pas seulement les personnes les plus défavorisées. L'ensemble de la population est concerné. « *Les inégalités sociales de santé suivent une distribution socialement stratifiée au sein de la population. En d'autres termes, chaque catégorie sociale présente un niveau de mortalité, de morbidité plus élevé que la classe immédiatement supérieure* » (INPES).
- **Agir sur les inégalités d'accès et de continuité du système de soins**  
Certaines inégalités sont liées à l'organisation même du système de soins. C'est pourquoi les signataires attachent une importance à l'accès aux droits, à l'accès aux soins de premier recours, et à la continuité du parcours de santé. Ces accès et cette continuité doivent être particulièrement améliorés pour les personnes fragiles et défavorisées, plus sensibles aux ruptures.
- **Penser et développer la participation citoyenne**  
Le renforcement des compétences (*empowerment*) des citoyens et notamment de ceux éloignés des processus de décision est un moyen efficace de réduire les écarts de santé. Ce renforcement doit permettre, comme pour les professionnels, d'aller vers l'association systématique des usagers à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des actions, en veillant à ce que les citoyens confrontés aux difficultés les plus importantes trouvent toute leur place.
- **Promouvoir un parcours de santé cohérent et adapté à chacun**  
Favoriser la mise en œuvre de parcours cohérents de santé, allant de la prévention à la prise en charge en passant par les soins en identifiant au préalable les inégalités rencontrées dans les parcours (points de ruptures, public concernés...).
- **Adopter une approche intersectorielle**



Le CLS doit s'efforcer de faciliter les démarches transversales, pour dépasser les fonctionnements cloisonnés en mobilisant une pluralité d'acteurs issus du champ sanitaire et des autres politiques publiques et associant étroitement les habitants.

- **Développer l'articulation CLS/Politique de la Ville**  
L'articulation avec la politique de la Ville doit être une priorité forte du contrat.
- **Définir une stratégie locale d'intervention cohérente avec celles des autres échelons d'intervention** (départemental, régional, national) : pour agir efficacement sur les ISTS.
- **Évaluer le CLS**  
Les signataires s'engagent à mesurer ensemble les résultats des actions engagées, et éventuellement de les réorienter ou de les moduler en fonction des conclusions de l'évaluation (évaluation de la démarche, des actions et des effets).

## 2.2 PERIMETRE GEOGRAPHIQUE

Ce contrat concerne l'intégralité du territoire de la commune de Montereau-Fault-Yonne.

## 2.3 DUREE

Le présent contrat prend effet à la date de la signature et prendra fin le 31 décembre 2026.

Il couvre la période 2023 – 2026.

À la fin de cette période, le CLS fera l'objet d'une évaluation, il pourra, ensuite, être conduit sous une nouvelle version.

Au cours de sa période de validité, le CLS peut être modifié par avenant à la demande de l'une ou l'autre des parties.

## 2.4 GOUVERNANCE

### 2.4.1 Le comité de pilotage du CLS

#### 2.4.1.1 Définition/ positionnement

L'instance décisionnelle du CLS est le Comité de pilotage (ou COPIL), composé de tous les signataires du CLS ou de leurs représentants. En fonction de l'ordre du jour, il sera possible d'y associer ponctuellement, à titre consultatif, d'autres partenaires (notamment les représentants des dispositifs « associés »).

Il est animé par le Maire de Montereau-Fault-Yonne ou l' élu délégué à la santé le représentant.

#### 2.4.1.2 Rôle

Cette instance a pour vocation de :

- Fixer les grandes orientations du CLS,
- Valider l'avancée de la programmation,
- Procéder, le cas échéant, à des réorientations stratégiques,
- Valider les actions prioritaires élaborées avec les acteurs ainsi que les fiches actions,
- Procéder à la validation de l'évaluation du CLS,



- Veiller à la bonne articulation entre les CLS et les autres politiques publiques.

#### 2.4.1.3 Rythme

Le comité de pilotage se réunit au minimum une fois par an, ou sur demande exprimée par un de ses membres avec l'appui du(de la) coordinateur(-trice) du CLS.

### 2.4.2 Le comité technique du CLS

#### 2.4.2.1 Définition/ positionnement

Le comité technique (ou COTECH) est l'instance opérationnelle de mise en œuvre coordonnée du CLS. Il réunit les représentants des signataires du CLS au niveau technique, ainsi que des membres invités au regard de leur expertise dans le domaine (les pilotes des fiches actions, la CPTS, ...).

Il est animé par le(la) coordinateur(-trice) du CLS.

#### 2.4.2.2 Rôle

Cette instance a pour vocation de :

- Traduire de manière opérationnelle les orientations stratégiques du COPIL,
- Assurer la cohérence avec les autres démarches territoriales (PTSM, DAC, CPTS, Contrat de Ville, Cité Éducative...),
- Appuyer méthodologiquement le(la) coordinateur(-trice) et les groupes thématiques dans la mise en œuvre, le suivi technique et l'évaluation des actions,
- Suivre et rendre compte (au COPIL et à toute autre partie prenante du CLS) de l'avancée globale de la programmation et de son évaluation,
- Assurer le relai avec l'ensemble des parties prenantes locales.

#### 2.4.2.3 Rythme

Le comité technique se réunit au minimum deux fois par an, ou sur demande exprimée par un de ses membres avec l'appui du(de la) coordinateur(-trice) du CLS.

### 2.4.3 La coordination du CLS

#### 2.4.3.1 Définition/ positionnement

La coordination du CLS s'appuie sur le(la) coordinateur(-trice) CLS avec le soutien de la direction générale de la commune de Montereau-Fault-Yonne. Le(la) coordinateur(-trice) est placé juridiquement sous la responsabilité de la collectivité territoriale et a en charge l'animation de la démarche projet et une mission de mobilisation partenariale visant à assurer la transversalité et l'intersectorialité.

#### 2.4.3.2 Rôle

Le(la) coordinateur(-trice) CLS anime le pilotage global pour le compte de l'ensemble des signataires, en lien avec leurs représentants au sein du COPIL. Plus précisément, ses missions sont les suivantes :

- Favoriser la communication autour de la démarche et des actions CLS,
- Animer le CLS et assurer le lien entre les différentes instances,
- Assurer l'articulation avec les coordinations des autres dispositifs territoriaux (PTSM, DAC, CPTS...),





- Organiser les réunions du COPIL en préparant en amont les supports nécessaires au débat et à la validation,
- Produire un bilan annuel et rédiger les comptes rendus des réunions du COPIL et COTECH,
- Piloter directement des actions du CLS.

#### 2.4.3.3 Financement

Un(e) coordinateur(-trice) est recruté(e) par la Ville de Montereau-Fault-Yonne et rattaché(e) au Pôle des Solidarités.

Au regard du caractère prioritaire du CLS de Montereau-Fault-Yonne, l'ARS Île-de-France s'engage à co-financer ce temps de coordination par une subvention fixée en fonction de l'indicateur « IDH-2 » du territoire. Ce co-financement fait, le cas échéant, l'objet d'une convention spécifique entre la Ville de Montereau-Fault-Yonne et l'ARS Île-de-France.

## 2.5 SUIVI ET ÉVALUATION

Le présent contrat fera l'objet de points d'étape réguliers en COPIL afin de rendre compte de l'avancement de la mise en œuvre du contrat et de son plan d'actions.

Un rapport d'activité annuel assurera le bilan des indicateurs de suivi des fiches-actions, mais également d'indicateurs concernant la gouvernance et le pilotage du contrat. Pourront également y figurer des indicateurs de résultat qui serviront de base à la future évaluation.

Une évaluation globale du présent contrat sera réalisée, portant à la fois sur le processus de mise en œuvre du contrat et sur ses effets.

Elle considèrera ainsi :

- L'évaluation de la stratégie globale et de son pilotage (analyse de processus).
- L'évaluation de chaque action dans leur mise en œuvre et résultats. Pour chaque action, un ensemble d'indicateurs est défini en amont de leur réalisation, et sera relevé tout au long de la mise en œuvre de la programmation.

L'évaluation doit être validée par le COPIL.

## 3 ARTICULATION DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR LA REDUCTION DES ISTS

### 3.1 LE PROJET REGIONAL DE SANTE

Le présent CLS se conçoit comme un outil de contractualisation transverse ayant pour objectifs de répondre aux enjeux de santé globaux et de soutenir les dynamiques locales dans le respect des orientations du « Projet Régional de Santé » défini par l'ARS d'Île-de-France.

À ce jour, la priorisation régionale poursuit trois objectifs majeurs :

- Renforcer la prévention et la promotion de la santé pour préserver le capital santé et bien-être et éviter d'avoir à soigner,



- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé dans une région marquée par de forts contrastes en la matière,
- Adapter les actions et les politiques aux spécificités locales, en cherchant notamment une meilleure coordination des acteurs.

L'ARS d'Île-de-France a, par ailleurs, structuré sa politique autour de cinq axes de transformation du système de santé :

- Axe 1 – Promouvoir et améliorer l'organisation en parcours des prises en charge en santé sur les territoires,
- Axe 2 – Une réponse aux besoins mieux ciblée, plus pertinente et efficiente,
- Axe 3 – Un accès égal et précoce à l'innovation en santé et aux produits de la recherche,
- Axe 4 – Permettre d'agir sur sa santé et de contribuer à la politique de santé,
- Axe 5 – Inscrire la santé dans toutes les politiques.

Cette approche transversale s'appuie par ailleurs sur huit thématiques de santé identifiées comme prioritaires :

- La périnatalité et la santé des enfants,
- La santé des adolescents et des jeunes adultes,
- La santé et l'autonomie des personnes âgées,
- La santé, l'autonomie et l'insertion des personnes handicapées,
- Le cancer,
- Les maladies neurologiques,
- La santé mentale,
- Les maladies chroniques cardiométaboliques.

### 3.2 LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le territoire de Montereau-Fault-Yonne est intégré dans le dispositif de géographie prioritaire au sens de la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville de la cohésion urbaine et métropolitaine (loi Lamy). En effet, Le quartier de Surville de la ville haute, classé initialement zone urbaine sensible et zone franche urbaine, constitue un quartier prioritaire de la politique de la ville depuis 2015. Le périmètre d'intervention au titre de la politique de la ville concerne ainsi 6 885 habitants soit près d'un tiers de la population monterelaise<sup>1</sup>.

Le contrat de ville de la commune de Montereau-Fault-Yonne a été signé le 28 septembre 2015 pour une durée de cinq ans. Cette convention a été prorogée sur deux ans (2020 – 2022) suite à la signature du protocole d'engagements renforcés et réciproques en janvier 2020. En raison du contexte sanitaire, il a été acté la reconduction tacite jusqu'en 2023 de l'ensemble des contrats de ville du département de la Seine-et-Marne.

Le pilier « Cohésion Sociale » de l'actuel contrat de ville est composé du volet « Santé » constitué des priorités d'actions définies par le présent CLS.

Par ailleurs, la Ville de Montereau-Fault-Yonne a été labellisée Cité Éducative le 29 janvier 2022 pour la période 2022-2024 et couvre trois groupes scolaires REP+, deux groupes scolaires REP, un collège REP+, un collège REP et un lycée. Parmi les thématiques abordées, la Cité Éducative porte notamment des

<sup>1</sup> Source : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2019 exploitations principales



projets relevant de la thématique « Sport-Santé-Inclusion Sociale ». Ainsi, les actions de prévention et de sensibilisation en santé portées par la Cité Éducative s'articulent avec les axes du CLS.

### 3.3 LES AUTRES DISPOSITIFS TERRITORIAUX : PTSM, DAC ET CPTS

#### PTSM 77

Des besoins en santé mentale ont pu être constatés lors de la phase de diagnostic du CLS. L'ensemble des générations de la population monterelaise est concerné par les problématiques en santé mentale. L'articulation avec le PTSM 77, dont le but est d'assurer à chaque personne l'accès à l'ensemble des dispositifs et services en santé mentale du département, implique une articulation indispensable avec le CLS de la Ville de Montereau-Fault-Yonne.

#### DAC 77 Sud

Le DAC 77 Sud est un dispositif intervenant prioritairement en appui et soutien des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux dans la prise en charge des cas complexes.

Son territoire d'intervention inclut la commune de Montereau-Fault-Yonne. À cet égard, le CLS de la Ville de Montereau-Fault-Yonne a été défini de manière à favoriser la coordination avec les missions et projets portés par le DAC 77 Sud.

#### CPTS Sud 77

Le diagnostic local en santé (DLS) mené a permis de mettre en évidence l'intérêt criant d'implanter une CPTS sur le territoire. En mars 2023, la CPTS Sud 77, intervenant initialement sur une partie du sud du département, a officiellement élargi son périmètre d'intervention au territoire du Pays de Montereau. Ce dispositif vise notamment à faciliter l'accès aux soins des usagers, améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé et renforcer les liens ville-hôpital.

Dans ce contexte, la commune de Montereau-Fault-Yonne a pour ambition de participer pleinement et activement au projet de santé porté par la CPTS dans une démarche de coordination des actions.

## 4 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ DE LA VILLE DE MONTEREAU-FAULT-YONNE

### 4.1 LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA VILLE DE MONTEREAU-FAULT-YONNE

#### 4.1.1 La situation géographique de la commune

Située au centre d'une intercommunalité en expansion depuis 2017, la ville de Montereau-Fault-Yonne, est identifiée comme un espace de transition entre l'agglomération parisienne et la province. Elle représente ainsi une zone d'attractivité pour les communes environnantes, notamment en termes d'emplois industriels, mais aussi d'accès à certains services notamment de santé.

De par son histoire et sa géographie, Montereau-Fault-Yonne se caractérise par deux villes en une : d'une part, la « ville basse » et, d'autre part, la « ville haute », plateau de Surville, répertoriée en quartier politique de la ville.



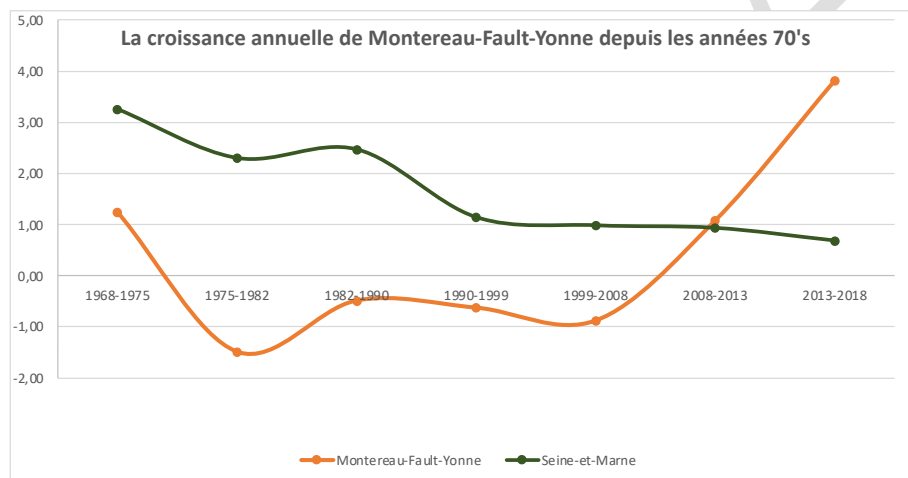
## 4.1.2 Les caractéristiques démographiques

### 4.1.2.1 Une croissance démographique soutenue, marquée par l'arrivée de nouveaux habitants

En 2019, la Ville de Montereau-Fault-Yonne recensait 21 229 habitants<sup>2</sup>. Le début des années 2000, se caractérise par un rebond de la croissance démographique de la commune à contre-courant de la dynamique observée à l'échelle départementale.

L'augmentation de la population monterelaise, depuis cette période, s'explique essentiellement par la croissance du solde migratoire apparent (solde des entrées/sorties de la commune).

Cette croissance démographique n'a pas altéré l'équilibre des populations entre la ville basse et la ville haute. En ce sens, la population résidente du QPV (quartier prioritaire de la ville) de Surville représente, depuis les années 2000, près d'un tiers de l'ensemble de la population monterelaise (soit 6 888 habitants en 2018<sup>3</sup>).



### 4.1.2.2 Une population jeune

La Ville de Montereau-Fault-Yonne se distingue par la jeunesse relative de sa population. En effet, 45,6% des habitants ont moins de 30 ans contre 39,6% au sein du département de la Seine-et-Marne. Également, 25,5% des jeunes sont âgés de moins de 15 ans contre 21% à l'échelle départementale.

La population « jeune » est majoritairement concentrée au niveau du QPV de Surville composé de 46,2% de jeunes de moins de 30 ans contre seulement 13,9% d'habitants âgés de plus de 60 ans<sup>4</sup>.

La croissance touche notamment les jeunes enfants et les adultes de 30-44 ans, laissant penser à une croissance familiale, tandis que la population les jeunes adultes compris dans la tranche d'âges de 15 à 29 ans connaît une dynamique plus ralentie.

Au regard des structures par âge de la population monterelaise par rapport à celle du département, on observe un profil polarisé des habitants avec une sur-représentation des plus jeunes et des plus âgés.

En outre, le vieillissement de la population mérite d'être souligné au regard de sa croissance qui augure des besoins nouveaux en santé.

### 4.1.2.3 Une commune familiale, mais comptant de nombreuses familles monoparentales

Si la taille moyenne des ménages monterelais est équivalente à celle de l'échelle départementale, la proportion de personnes vivant seules est néanmoins plus importante au sein de la commune et est

<sup>2</sup> Source : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2019 exploitations principales.

<sup>3</sup> Les données d'estimation RP 2019 n'ont pas été mises à jour à cette échelle des QPV à la date de rédaction du présent rapport

<sup>4</sup> Insee, [https://statistiques-locales.insee.fr/#c=report&chapter=qpv\\_demo&p=1&report=r09&selgeo1=qpv.QP077014](https://statistiques-locales.insee.fr/#c=report&chapter=qpv_demo&p=1&report=r09&selgeo1=qpv.QP077014)



davantage concentrée en ville basse. Par ailleurs, la part des familles monoparentales est relativement élevée. En effet, elle atteint 15,4%, en 2019, contre 11,7% en Seine et Marne et 11,2% en Ile de France<sup>5</sup> et a augmenté de près de 19% entre 2012 et 2019<sup>6</sup>. La sur-représentation des familles monoparentales est particulièrement présente au sein du QPV avec 20,6% de familles monoparentales<sup>7</sup>.

### 4.1.3 Les caractéristiques socioéconomiques

#### 4.1.3.1 Une commune où le taux d'activité est limité et les emplois sont précaires

La population active de la commune de Montereau-Fault-Yonne ne représente que les deux tiers de la population en âge de travailler, contre plus de 76,5% dans le département et moins de la moitié de cette population a un emploi (48,5%).

Le taux de chômage de la commune, tel qu'il est défini dans le recensement de l'INSEE, s'élève à 16% en 2018, soit, deux fois plus élevé qu'en Seine-et-Marne, où il est estimé à 8,6%.

#### 4.1.3.2 Une économie locale tertiaire et industrielle avec une population importante d'ouvriers et d'employés

La population monterelaise active est majoritairement composée d'employés (36% contre 30,4% en Seine-et-Marne) et d'ouvriers (32,7% contre 18,1% en Seine-et-Marne).

Si les emplois sont principalement concentrés sur le secteur tertiaire (72,3%), cette proportion demeure inférieure à celles du département (81,6%) et de la région (87,5%).

Le secteur de l'industrie emploie davantage au sein de la commune (25,3% des salariés) que sur le département (12,9%) ou la région (9,2%).

#### 4.1.3.3 Des niveaux de qualification faibles

Parmi les jeunes monterelais âgés de 15 à 17 ans, 93,8 % sont encore scolarisés et seulement 40,2% des jeunes monterelais âgés de 18 à 25 ans le sont (contre, au niveau départemental, 96,4% pour les 15-17 ans et 50,1% pour les 18-25 ans).

La population non scolarisée âgée de plus de 15 ans se caractérise par un niveau faible de qualification : 40,9% de la population monterelaise n'ont aucun diplôme ou un niveau certificat d'études primaires soit deux fois plus qu'en Seine-et-Marne,

Enfin, on observe une sous-représentation des diplômés supérieurs (13,7% au sein de la commune contre 31% au sein du département).

#### 4.1.3.4 Un faible niveau de vie et de salaire sur la commune

Le taux de pauvreté de la commune (36%) est nettement plus élevé que celui du département (11,7%) et que la région (15,5%).

Par ailleurs, le niveau de vie médian annuel des habitants par unité de consommation est relativement faible : en 2019, il s'élevait à 15 450 € sur la commune, contre 23 530 € pour le département<sup>8</sup>, soit un écart de 8 080 € de revenu annuel par unité de consommation malgré une progression observée. Les niveaux de salaires nets s'établissent à des niveaux moins élevés sur la commune que sur le département, et ce, quelle que soit la catégorie professionnelle considérée (en moyenne 21 % d'écart salarial<sup>9</sup>).

<sup>5</sup> Sources : Insee, RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022

<sup>6</sup> Source CAF 2019 et 2012

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi), en géographie au 01/01/2021

<sup>9</sup> Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2021



### Focus QPV de Surville :



- Un taux de pauvreté très important évalué en 2017 à 57,3%<sup>10</sup>
- Une part importante de la population active du QPV en recherche d'emploi (moins de 30% de la population active est en emploi)<sup>11</sup>
- Une problématique économique plus marquée au sein des ménages du QPV où la part des prestations sociales dans les revenus disponibles est nettement plus forte : 74,5 % de la population de Surville bénéficie de prestations sociales contre 62,8 % hors QPV<sup>12</sup>
- Un niveau de vie médian annuel par unité de consommation au sein du QPV (12 150€) plus faible qu'hors QPV (15 450€).

#### 4.1.4 Le logement et habitat

Les conditions de logement sont un déterminant important de l'état de santé d'une population. L'état de vétusté relative des logements, avec d'éventuels problèmes d'humidité ou de présence de matériaux qui ne sont plus utilisés, le taux d'occupation et d'éventuelle sur-occupation.

La commune de Montereau-Fault-Yonne est caractérisée par une importante proportion de locataires sur la commune (72,7%) par rapport à celle du département (36,4%). Cet écart se reflète également dans la part de locataires en logement HLM plus élevée au sein de la commune (42,2%) qu'à l'échelle du département (16,2%).

À cela s'ajoute, une sur-occupation des logements observée : 12,6% des logements sont sur-occupés à Montereau-Fault-Yonne contre 7,5% en Seine-et-Marne.

Face aux problématiques de logement et d'habitat, la Municipalité mène deux programmes :

- Le programme Action Cœur de Ville (ACV) en Ville Basse afin de répondre aux nouveaux besoins des habitants résultant d'une paupérisation du centre-ville lié notamment à la fragilité des nouveaux ménages et au vieillissement de la population ainsi qu'aux dégradations de logements et à l'insalubrité observée.
- Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) en Ville Haute visant à diversifier l'offre de logements, affirmer les polarités de services, d'équipements, et de lieux de vie plus lisibles et structurants et développer une armature d'espaces publics structurants et complémentaires.

#### 4.1.5 L'environnement

Tout comme l'habitat et le logement, les facteurs environnementaux ont un impact important sur la santé de la population. Le Plan Régional Santé Environnement de 2011-2015, identifie différents secteurs où se concentrent les pollutions et les nuisances environnementales. Dans cette étude, cinq pollutions ou nuisances sont identifiées : pollution de l'air, pollution sonore, pollution des sols, pollution industrielle (IED) et pollution de l'eau distribuée.

<sup>10</sup> SIG

<sup>11</sup> Pôle Emploi- STMS- Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021

<sup>12</sup> Données CAF Seine et Marne au 31/12/2019



Sur la commune de Montereau, on observe que 19% des habitants sont exposés à au moins deux types de pollutions ou nuisances contre 12% en Seine-et-Marne et 58% la région Île-de-France<sup>13</sup>. Globalement, 4% de la population vivant sur la commune résident sur une maille classée comme « point noir environnemental »<sup>14</sup>. Si cette proportion est plus importante qu'en Seine-et-Marne, où elle est estimée à 2%, elle reste très limitée au regard de la région (13%),

Les risques environnementaux résident majoritairement dans les pollutions industrielles et du sol :

- 23% des monterelais résident dans une maille IED,
- 35% des monterelais résident dans un maille sol

Enfin, 15% de la population monterelaise habitent sur une « maille » en point vert environnemental<sup>15</sup>. Cette proportion est plus de deux fois supérieure en Seine-et-Marne 33% et en la Région 30%.

## 4.2 LA SANTE DE LA POPULATION MONTERELAISE

### 4.2.1 Un écart d'espérance de vie en défaveur des habitants de Montereau-Fault-Yonne

L'état de santé des populations peut être éclairé au regard de différents indicateurs tels que l'espérance de vie, le taux de mortalité, les taux de mortalité par causes, ou encore la proportion de personnes en Affections Longue Durée (ALD) pour différents types de pathologie.

Sur la commune de Montereau-Fault-Yonne, l'ensemble de ces indicateurs témoignent d'un état de santé plutôt dégradé.

En effet, l'espérance de vie des habitants de Montereau-Fault-Yonne est nettement inférieure à celle du département et de la région<sup>16</sup> :

	Montereau-Fault-Yonne	Seine-et-Marne	Île-de-France
Femme	82,8 ans	84,9 ans	86,1 ans
Homme	74,7 ans	79,4 ans	80,6 ans

La Ville de Montereau-Fault-Yonne est ainsi classée parmi les 25% des communes franciliennes ayant la plus faible espérance de vie à la naissance.

De plus, avec une moyenne de 162 décès annuels, dont 25 % de personnes de moins de 25 ans, la commune présente un niveau de mortalité générale et de mortalité prématurée (avant 65 ans) significativement supérieur à la région.

### 4.2.2 Le niveau élevé de mortalité infantile

Le taux de mortalité infantile de la commune de Montereau-Fault-Yonne est également préoccupant. Entre 2010 et 2019, ce taux s'élevait à 6,2 pour 1000 enfants de moins d'un an (contre 3,6 ‰ en Seine-et-Marne et 3,9 ‰ en Île-de-France).

<sup>13</sup> Sources : Insee 2012 et Densibâti Institut Paris Région, AirParif 2010-2012, BruitParif 2006-2012, DRIEE 2012, ARS Île-de-France 2012

<sup>14</sup> Une maille est classée en « point noir environnemental » lorsqu'elle présente un total d'au moins 3 types de pollutions ou nuisances sur les 5 distinguées.

<sup>15</sup> Une maille est classée en point vert environnemental lorsqu'elle bénéficie d'au moins 3 aménités vertes parmi les 5 étudiées et citées ci-dessus

<sup>16</sup> ORS Profil sanitaire des communes d'Île-de-France, Montereau-Fault-Yonne, 2017



### 4.2.3 Un nombre conséquent de patients suivis en ALD

En 2020, 4 309 personnes étaient suivies en ALD, soit 20,8 % de la population, quand ce taux s'élevait à 19,5 % en Seine-et-Marne et 18,8 % en Ile-de-France<sup>17</sup>.

## 4.3 LES BESOINS DE SANTE : LES PATHOLOGIES LES PLUS MARQUANTES SUR LA COMMUNE

### 4.3.1 Une population significativement affectée par les maladies cardio-vasculaires et le diabète

Avec plus d'un millier de patients suivis pour une maladie cardio-vasculaire, le taux de morbidité s'élève à 63 patients pour 1000 habitants, soit 12% de plus qu'en Ile-de-France.

La commune présente une hiérarchie des causes de décès inversée au regard de la région : 24,4% des décès annuels moyens sont dus aux cancers et 29,9% sont dus aux maladies cardiovasculaires, contre respectivement 30,8% et 21,3% en Ile-de-France.

L'autre problème de santé très marquant sur le territoire est le diabète : 1 302 patients suivis pour cette pathologie, qui représente un taux de morbidité de plus de 20 points supérieur à celui de la région. En 2021, 1 275 patients sur la commune sont suivis en ALD pour le diabète de type 1 ou 2, soit une prévalence de 6,6%, très supérieure aux moyennes départementale (4,8%) ou régionale (4,4%).

#### Morbidité par cancer et maladies cardiovasculaires (2017)

	Nombre de personnes prises en charge Commune	Niveau de morbidité comparé à celui de la région		
		Commune	EPCI	Région
<b>Toutes tumeurs</b>	<b>520</b>	29.6	43.1	41.5
Cancer du sein	138	14.6	20.2	19.8
Cancer du poumon	23	1.3	1.7	1.9
Cancer colo-rectal	58	3.3	5.3	4.2
Cancer de la prostate	79	9.7	16.0	12.8
<b>Maladies cardio-vasculaires</b>	<b>1 108</b>	63.0	71.6	56.2

\* Régime général et SLM uniquement  
 Sources : SNDS, cartographie des pathologies CNAM-TS

#### Morbidité pour autres causes (2017)

	Nombre de personnes prises en charge *	Taux bruts de personnes prises en charge pour la pathologie considérée (pour 1 000 habitants)		
		Commune	EPCI	Région
Diabète	1 302	74,0	70,1	52,8
Démences dont maladies d'Alzheimer	117	6,6	8,9	9,8
VIH / Sida	64	3,6	2,7	5,0
Troubles mentaux et du comportement	627	35,6	35,4	31,8
Traitements psychotropes hors pathologie	1 265	71,9	82,3	68,9

\* Régime général et SLD uniquement  
 Sources : SNDS, cartographie des pathologies, (RG+SLM) CNAM-TS

<sup>17</sup> Source SNDS 2020, CartoSanté 2022





### 4.3.2 La fragilité de la santé mentale sur la commune

Les affections psychiatriques de longue durée sont la seconde pathologie la plus fréquente sur le territoire. Ce constat peut notamment résulter des situations de précarité de certains habitants de Montereau-Fault-Yonne.

Également, le taux d'hospitalisation en psychiatrie est relativement important sur l'ensemble du territoire du sud de la Seine-et-Marne.

Par ailleurs, la commune se caractérise par une proportion importante de personne vivant seules, moins sur les tranches d'âges avancées (personnes de plus de 80 ans), que sur les adultes âgés de plus de 55 ans, ouvrant à des risques accrus d'isolement propices aux fragilités psychiques.

Les acteurs rencontrés dans le cadre de la phase de diagnostic du CLS ont observé une augmentation des situations suivantes :

- Isolement accru des personnes âgées,
- Décrochage des démarches de soins pour les patients suivis en addictologie,
- Méfiance et repli familial,
- Perte de sens et de perspectives chez les jeunes.

### 4.3.3 Les défauts de prévention des risques de santé sur la commune

La prévention des risques de santé sur la commune présente de nombreuses déficiences. Les taux de vaccination, de dépistage et de prévention en soins dentaires sont systématiquement inférieurs aux niveaux atteints à l'échelle départementale ou régionale :

	Commune	Département	Région
Cancer du sein (F 50 à 74 ans)	45,9% ( 1 051 pat)	62,8%	61,8%
Cancer Colorectal (50 à 74 ans)	21% (795 pat)	32,1%	25,5%
Cancer Col de l'utérus (F 25 à 30 ans cytologie et F 30 à 65 ans test HPV)	30% (1 450 pat)	45,3%	43,4%
Vaccination contre la grippe saisonnière	52.9% (1 444 pat.)	59.6%	56.7%
Vaccination contre la grippe saisonnière : Personnes à Risque	24.9% (266 pat.)	31.7%	29.7%
Vaccination contre la Rougeole/Oreillons/Rubéole (enfant moins de 2 ans (2 doses))	67.8% (185 pat.)	83.1%	85.5%
Vaccination contre le méningocoque C (moins de 18 mois (1dose))	89.6% (258 pat.)	96.6%	97.2%
Examen bucco-dentaire chez les jeunes de moins de 16 ans	52.9% (738 pat.)	69.5%	69.3%

Source : DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021), Projet Rezone Extrait le 5 mai 2022

La consommation de tabac constitue, par ailleurs, la première cause de décès évitables avec 21 « décès prématurés » résultant d'une pathologie liées à la consommation de tabac<sup>18</sup>.

<sup>18</sup> ORS Profil sanitaire des communes d'Ile-de-France, Montereau-Fault-Yonne, 2017



En outre, au regard des déterminants socioéconomiques et des caractéristiques de la population monterelaise, les facteurs de risques les plus aigus sont liés à la détresse psychique, la corpulence et la sexualité.

Les retards en matière de prévention et de dépistage peuvent également s'expliquer par une entrée difficile dans le parcours de santé avec des difficultés d'accès à un médecin traitant<sup>19</sup> :

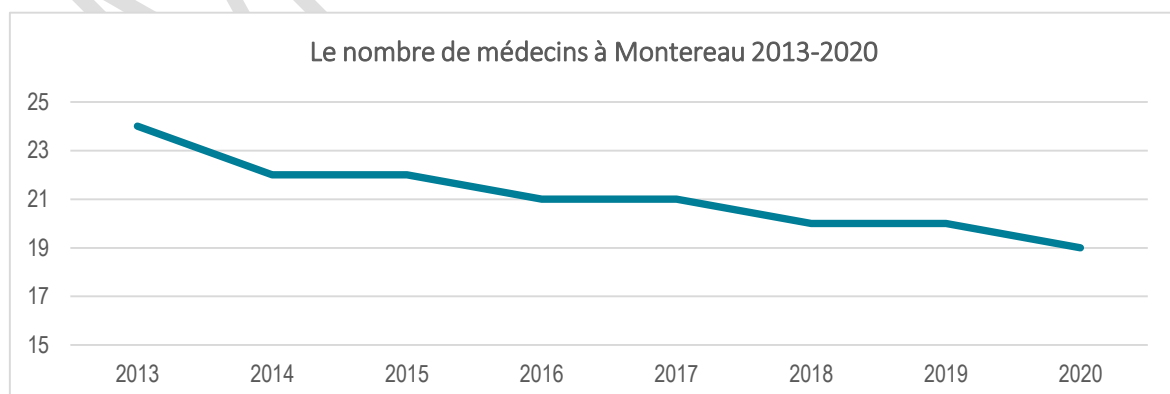
- Parmi les 14 099 personnes majeures vivant sur la commune et ayant eu au moins recours à un acte de soins dans l'année, 17,7 % n'avaient pas de médecin traitant (2 points supérieurs à la proportion régionale),
- 5% des patients monterelais bénéficiant de la complémentaire santé solidaire (soit près de 700 personnes) ne disposent pas de médecin traitant,
- Un taux de passages aux urgences non suivis d'une hospitalisation plus élevé au sein de la commune (52,9%) qu'au niveau du département (28,7%) ou de la région (26%) avec, en contrepartie, un taux d'admissions directes en service d'hospitalisation plus faible au sein de la commune (35,4%) qu'au département (41,6%) ou de la région (44,4%)<sup>20</sup>.

## 4.4 L'OFFRE DE SOINS ET DE SANTE SUR LA COMMUNE DE MONTEREAU-FAULT-YONNE

### 4.4.1 L'offre de soins de premier recours

#### 4.4.1.1 Une offre de soins en médecine libérale sous tension mais bénéficiant de la présence du Centre de Santé Municipal

En 2021, 19 médecins généralistes libéraux étaient présents sur la commune et recensés comme actifs toute l'année. Ajusté à l'échelle de l'intercommunalité, dont Montereau-Fault-Yonne est la ville pivot, la densité de médecins généralistes est réduite de moitié, affichant un taux de 5,2 médecins pour 1000 habitants<sup>21</sup>, ce qui classe Montereau parmi les 20 % des territoires les moins bien dotés en France. Par ailleurs, trois médecins sur quatre installés à Montereau sont âgés de plus de 60 ans, à l'échelle de l'intercommunalité cette proportion reste élevée (61 %), quand celle-ci n'est que de 37 % en Seine-et-Marne.



La commune voit ainsi partir en moyenne un médecin tous les deux ans, et compte tenu de la pyramide des âges des professionnels, le risque de voir le rythme s'accroître s'accroît.

<sup>19</sup> DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

<sup>20</sup> ATIH – Année 2009

<sup>21</sup> Source FNPS – INSEE 2020, CartoSanté 2022



Dans ces conditions l'ARS Île-de-France a classé en 2022 la commune de Montereau-Fault-Yonne en Zone d'Intervention Prioritaire+ en termes d'accès aux soins en médecine générale.

Parallèlement, le mode d'exercice coordonné de la médecine libérale demeure relativement faible et la présence du POM3, permettant d'améliorer l'accès aux soins de la population, n'échappe pas aux difficultés d'attractivité de nouveaux médecins sur le territoire.

#### 4.4.1.2 Les autres professionnels de santé en ville – une situation sous tension, avec un atout clef sur l'offre de soins infirmiers

À l'exception des IDEL, les professionnels de santé (hors médicaux) sont trop peu nombreux au regard de la population du bassin <sup>22</sup> :

Profession	Échelle communale	Échelle départementale	Échelle régionale
IDEL	15,5 pour 10 000 habitants	8,6 pour 10 000 habitants	6,9 pour 10 000 habitants
Kinésithérapeute	2 pour 10 000 habitants	6 pour 10 000 habitants	8,5 pour 10 000 habitants
Orthophoniste	1,4 pour 10 000 habitants	1,8 pour 10 000 habitants	2,5 pour 10 000 habitants
Dentiste	1,8 pour 10 000 habitants	4,2 pour 10 000 habitants	5,4 pour 10 000 habitants
Sage-femme	0,9 pour 10 000 habitants	1,6 pour 10 000 habitants	1,9 pour 10 000 habitants

#### 4.4.2 L'offre de soins de second recours

Les besoins de soins de second recours des habitants de Montereau-Fault-Yonne sont difficilement couverts. Cette situation est notamment liée aux délais et distances d'accès à un spécialiste. En effet, le territoire pâtit également d'une faible densité de spécialistes impliquant des délais d'accès aux soins de plusieurs mois. De plus, certaines offres de soins en médecine de spécialité (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie...) sont éloignées du bassin de vie des habitants de Montereau-Fault-Yonne engendrant des renoncements aux soins liés aux problématiques de transport et de mobilité.

#### 4.4.3 L'offre des établissements et services sanitaires et médico-sociaux

##### 4.4.3.1 Le Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne

Le CH Sud 77 assure une offre de soins répartie sur trois sites : Fontainebleau, Montereau-Fault-Yonne et Nemours.

Le site de Montereau-Fault-Yonne a une offre organisée autour des pôles d'activités suivants :

- Médecine (hospitalisation à domicile, unité de soins palliatifs, endocrino-diabétologie...)
- Chirurgie,
- Femme-enfants-parents,
- Soins critiques,
- Gériatrie,
- Médecotecnique : imagerie médicale, laboratoire de biologie, pharmacie

<sup>22</sup> RNPS – Insee – 2020 Carto Santé 2022



- Santé mentale
- Antenne du CeGIDD (Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des infections par le VIH, les hépatites virales et les infections sexuellement transmissibles)
- Consultations externes (ORL, OPH, nutritionniste, urologie, cardiologie, diabétologie-endocrinologie-VIH, médecine Interne, gastro-entérologie, pneumologie, dermatologie, pédiatrie, gynéco-obstétrique, chirurgie orthopédique, chirurgie digestive, chirurgie plastique, anesthésie, gériatrie, oncologie, neurologie, imagerie médicale, laboratoire de biologie médicale, planning familial, tabacologie)
- Unité d'addictologie, avec sur Montereau un service d'hospitalisation intervenant après le sevrage, et un CSAPA pour le suivi en ambulatoire.

#### Lien ville-hôpital



Le projet d'établissement du CH Sud 77 ouvre de nombreuses voies pour de possibles actions conjointes dans le cadre du CLS en matière d'accès aux soins, de prévention ou d'accompagnement des prises en charge. Le CH Sud 77 porte lui-même dans ses priorités celle de l'ouverture aux partenaires de ville et ce, dans différents champs d'activité.

La concomitance du projet d'établissement et des travaux du CLS de Montereau est sans aucun doute une opportunité à saisir.

#### 4.4.3.2 Les autres établissements et services du territoire

Trois cliniques privées sont établies sur le territoire avoisinant la commune de Montereau-Fault-Yonne :

- Clinique Ker Yonnec à 10 km – psychiatrie,
- Clinique de l'Hermitage à 27,5 km – chirurgie,
- Clinique médico-chirurgicale les Fontaines à 28,6 km – urgences et chirurgie.

Par ailleurs, un ensemble de structures et services du territoire interviennent dans le champ médicosocial :

- 1 Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) – Croix-Rouge Française,
- 2 Services d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) pour les enfants en situation de handicap,
- 1 Service d'Accompagnement Médico-Social (SAMSAH) pour les adultes en situation de handicap,
- 2 Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie – CSAPA site hospitalier de Montereau-Fault-Yonne et Association APS Contact,
- 1 Centre Médico-Psychologique (CMP) et 1 Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) – Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne,
- 1 Maison Départementale des Solidarités (MDS) (dont 1 service de protection maternelle et infantile),
- 1 centre de santé municipal sur deux sites de la commune – POM3 de Surville et POM3 de la Faiencerie,
- 1 centre de dialyse,
- 2 Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

Le territoire est également couvert par les acteurs d'appui à la coordination des parcours :

- AURA 77 (autisme et troubles du comportement pour les enfants) : parcours de personnes souffrant de troubles autistiques,



- DAC 77 Sud (dispositif d'appui à la coordination du sud Seine-et-Marne) : parcours complexes toutes pathologies et quel que soit l'âge,
- REVESDIAB (diabète) : parcours diabète ou à risque de diabète,
- RVH 77 Sud (réseau ville-hôpital du sud Seine-et-Marne) : parcours des personnes en situation de précarité,
- Paroles de femmes – le Relais : parcours des femmes victimes de violences,
- REPOP (réseau pour la prise en charge et la prévention de l'obésité pédiatrique) : parcours surpoids et obésité infantile.

Enfin, d'autres structures et services agissent en faveur de la santé des monterelais :

- De nombreux services municipaux sont actifs dans le champ de l'action sociale, de la solidarité et de la santé : CCAS, centre social (Maison des Familles), espace socio-culturel (Maison pour Tous), service du Bel Âge, maisons de quartiers, maison de la réussite éducative, carrefour de la réussite, service petite enfance, vie scolaire et éducation, service des sports...
- D'autres services sociaux sont implantés sur la commune tels que :
  - Les services des caisses pour l'accès aux droits : CPAM, CAF.
  - Les services en faveur de l'insertion des jeunes : mission locale, école de la deuxième chance, association Équalis...

## 4.5 ORIENTATIONS ISSUES DU DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTE

### 4.5.1 Les enseignements du diagnostic : la portée du précédent CLS sur la dynamique des acteurs

La situation de la commune de Montereau-Fault-Yonne en termes de besoins de santé a peu évolué. Les difficultés de santé de la population restent structurellement importantes, en dépit des actions menées dans le cadre du précédent CLS.

#### *Réalisations et dynamique d'acteurs favorables à la santé sur le territoire*

Pourtant, le CLS 2015-2018 a été positif à bien des égards et plusieurs actions peuvent être mises à son crédit :

- Création du POM3,
- Guichet d'information et d'orientation santé renforcé,
- Resserrement des liens avec l'éducation à travers le Carrefour de la réussite,
- Actions nombreuses de prévention en santé portées par les services de la Ville.

Plus globalement, le CLS a contribué à la dynamique des acteurs de santé sur le territoire. Dans le champ social et médicosocial, les coopérations fonctionnelles entre les acteurs facilitent les coordinations opérationnelles autour des personnes accompagnées.

Néanmoins, plusieurs limites sont observées en termes de dynamique d'acteurs.

#### *Les principales limites de la coopération*

Dans le champ médicosocial ou social, les coopérations butent encore souvent sur des questions de moyens et de dimensionnements des services pour répondre aux partenaires.



Dans le champ sanitaire les dynamiques de coopération sont moins fluides.

- Les relations entre le CH Sud 77 et le POM3 se cherchent, dans un contexte de tensions sur le temps des professionnels, qui limite les coopérations en même temps qu'elles les rendent plus indispensables que jamais,
- Les relations avec les médecins libéraux et plus généralement avec l'ensemble des professionnels de santé libéraux sont très déliées : par manque de temps et peut-être aussi d'intérêt au regard de leurs préoccupations immédiates, ces derniers restent difficiles à mobiliser sur les travaux d'organisation de la santé.

Enfin, dans l'ensemble des champs de la santé, de nombreux dispositifs déployés à des échelles plus larges sont peu mobilisés sur la commune.

#### 4.5.2 Les orientations stratégiques du présent CLS

Face à ces constats, plusieurs orientations stratégiques ont été retenues pour le prochain CLS de Montereau-Fault-Yonne.

##### *Améliorer l'accès aux soins*

L'amélioration de l'accès aux soins reste une priorité pour le présent CLS. Son action s'inscrit dans la dynamique de la CPTS Sud 77 qui a récemment étendu son territoire et couvre désormais la commune de Montereau-Fault-Yonne. Le CLS sera ainsi un relais actif des actions menées par la CPTS notamment en termes d'attractivité du territoire nécessitant une approche partenariale associant les représentants des professionnels de santé de ville et de l'hôpital.

Il jouera notamment un rôle clef sur la visibilité de l'offre, la mise en œuvre pour le territoire des coopérations entre la ville et l'hôpital, mais aussi la promotion des déplacements ou encore l'orientation des habitants vers les structures adaptées de prise en charge.

Cette orientation implique de poursuivre les objectifs suivants :

- Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé,
- Faciliter l'accès aux soins des patients et des habitants.

##### *Promouvoir une approche intégrée et pluriprofessionnelle en santé autour de la formalisation de parcours de santé ciblés sur les besoins*

Le CLS est susceptible de promouvoir sur le territoire une approche intégrée du parcours de santé, en mettant en relation et créant les conditions de la coordination de tous les professionnels qu'ils interviennent en amont sur la promotion et prévention des pathologies ciblées, sur leur prise en charge ou encore sur le suivi des patients. Le diagnostic des besoins du territoire permet de cibler quatre parcours sur lesquels déployer cette démarche :

- Parcours diabète,
- Parcours obésité,
- Parcours santé mentale des jeunes,
- Parcours insuffisance cardiaque.

Cette orientation est aussi une façon de donner à voir la portée des pratiques d'exercice coordonné, et ainsi d'en promouvoir le renforcement, source d'attractivité des professionnels. La CPTS représentera un partenaire clef de cette orientation.



### Renforcer la coopération des acteurs de la prévention

Il s'agit là moins de multiplier les actions de prévention et promotion de la santé déjà nombreuses, mais plutôt d'en accroître la portée par une mise en synergie des acteurs.


Cette synergie doit permettre d'articuler les actions menées par chacun d'eux sur les différentes thématiques, d'améliorer et optimiser leur coordination pour rendre plus pertinents leur calendrier et lieux de programmation, et de favoriser la mobilisation des ressources en prévention plus spécialisées dont disposent les partenaires hors du territoire. Concrètement, cette orientation implique de :

- Renforcer les partenariats pour augmenter la portée des actions menées,
- Mobiliser les dispositifs de prévention spécialisée sur le territoire,
- Mieux former les acteurs de première ligne à la prévention en santé.

### Faire du CLS un espace « ressources » en santé

Le présent CLS propose d'aller plus loin dans les services rendus aux professionnels de santé en mettant à disposition des ressources d'informations, de formation et de créer des temps d'animation qui permettront ensemble d'harmoniser les approches facilitant la coordination.

- Promouvoir le CLS comme pôle d'appui d'ingénierie pour les opérateurs portant des projets favorables à la santé sur le territoire,
- Promouvoir le CLS comme espace de formation et d'animation territoriale en santé.

 Pour préciser ces orientations et assurer un programme d'actions très opérationnelles, les travaux d'élaboration du CLS ont conduit à l'organisation de groupes de travail ayant permis une déclinaison ciblée et adaptée aux différents publics prioritaires en termes de besoins de santé sur la commune de Montereau-Fault-Yonne.

## 5 PROGRAMME D' ACTIONS DU CLS

### 5.1 DEMARCHE

La démarche retenue dans le cadre du CLS consiste en une démarche collective de co-construction des solutions par l'organisation d'ateliers pluriprofessionnels. À cet effet et conformément aux constats et observations issus du DLS, quatre ateliers ont été organisés par publics et parcours ciblés :

Atelier	Date	Lieu	Nombre de participants
Public « mère-enfant »	Jeudi 5 janvier 10H00-12H30	Hôtel de Ville de Montereau-Fault-Yonne	16
Public « personnes vulnérables »	Jeudi 5 janvier 14H00-16H30	Hôtel de Ville de Montereau-Fault-Yonne	19
Public « jeunes »	Lundi 9 janvier 10H00-12H30	Maison des Services Publics de Montereau-Fault-Yonne	18
Parcours « diabète ou à risque de diabète »	Lundi 9 janvier 14H00-16H30	Maison des Services Publics de Montereau-Fault-Yonne	11

Par l'organisation de ces ateliers, les objectifs poursuivis étaient de deux ordres :



- Promouvoir l'interconnaissance entre les acteurs des différents champs afin de poser les conditions favorables à la mise en œuvre partenariale des actions du CLS ;
- Contribuer collectivement à construire le CLS en :
  - Identifiant les principales problématiques que posent l'accès aux soins, la prévention et les parcours pour les publics ciblés ;
  - Proposant des solutions opérationnelles concrètes correspondant aux besoins de la population et adaptée aux contraintes des professionnels.

Pour ce faire, les ateliers ont été scindés en trois groupes de travail. Chaque groupe a examiné successivement et dans le prolongement des réflexions du groupe précédent, les trois thèmes de l'accès aux soins, la prévention et le parcours.

Les comptes rendus des travaux ont fait l'objet d'un échange au sein de chaque groupe, et une synthèse a été proposée et validée dans ces échanges.

Cette démarche a ainsi permis de définir un programme d'actions structuré autour de cinq axes stratégiques :

- Axe 1 – Actions transversales du CLS,
- Axe 2 – Les actions en faveur de la femme et de l'enfant,
- Axe 3 – Les actions en faveur des publics vulnérables,
- Axe 4 – Les actions en faveur des jeunes,
- Axe 5 – Les actions en faveur du parcours diabète.

**i Les fiches-actions déclinées au sein de ces axes se trouvent en annexe du présent contrat.**

## 5.2 AXES STRATEGIQUES DU CLS

### 5.2.1 Axe 1 – Actions transversales du CLS

#### 5.2.1.1 Constats partagés

Les quatre ateliers ont permis de soulever un certain nombre de constats communs à l'ensemble des publics et parcours ciblés :

- Un manque de maillage territorial, d'interconnaissance et de coordination entre les acteurs altérant la visibilité de l'offre, l'efficacité des actions portées sur le territoire et impactant la fluidité des parcours,
- Des difficultés de mobilité et de transport pour les habitants dans un contexte d'offre de santé éloignée engendrant des renoncements aux soins,
- Des besoins non couverts d'adaptation des prises en charge liés à la grande pluralité des origines des habitants de la Ville de Montereau-Fault-Yonne.

À cet égard, le premier axe du programme d'actions du CLS de Montereau-Fault-Yonne, est transversal. Il fait du CLS un espace de ressources en santé, qui concourt à l'amélioration des conditions d'exercice des professionnels, et s'articule autour de quatre objectifs prioritaires :

- Favoriser la concertation et l'interconnaissance des professionnels,
- Faciliter les déplacements,
- Appuyer les méthodes de communication en prévention,
- Développer les formations interprofessionnelles en santé.





### 5.2.1.2 Actions

Axe 1 – Actions transversales du CLS	
Intitulé de l’action	Objectif opérationnel
<b>Améliorer les conditions d’exercice des professionnels</b>	
Action 1.1 – Animer autour de chaque type de public des groupes de travail décloisonnés entre les différents secteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la concertation et l’interconnaissance des professionnels</li> </ul>
Action 1.2 – Constitution, partage et mise à jour d’un répertoire des interlocuteurs identifiés par « public »	
Action 1.3 – Favoriser les participations croisées dans les instances de gouvernance	
Action 1.4 – Assurer le relais des besoins sur les services d’interface sanitaire et social	
Action 1.5 – Organiser des formations partagées sur l’approche multiculturelle en santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer les formations interprofessionnelles en santé</li> </ul>
Action 1.6 – Développer et faire connaître les actions en faveur du développement des compétences psychosociales	
<b>Faire du CLS un espace de ressources en santé</b>	
Action 1.7 – Organiser un groupe de travail sur les transports et l’accès aux soins des habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter les déplacements</li> </ul>
Action 1.8 – Sensibiliser et diffuser l’information sur les droits aux transports	
Action 1.9 – Capitaliser sur les actions « probantes » de sensibilisation et de prévention portées par les partenaires et sur les campagnes nationales de prévention	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer les méthodes de communication en prévention</li> </ul>
Action 1.10 – Relayer les outils et dispositifs de prévention en santé existants	

**i Les dix fiches-actions déclinées au sein de cet axe se trouvent en annexe du présent contrat.**


### 5.2.2 Axe 2 – Les actions en faveur de la femme et de l’enfant

#### 5.2.2.1 Constats partagés

La santé de la mère et de l’enfant est centrale dans une ville comme Montereau où l’on enregistre des difficultés marquées :

**Quelques rappels chiffrés sur les besoins du territoire**

On compte à Montereau-Fault-Yonne 263 naissances domiciliées en 2021.




Les enfants de 0-14 ans représentent 25 % de la population de la commune.

Les familles monoparentales sont proportionnellement nombreuses, représentant 15 % des ménages.

En termes de prévention, des retards sont constatés :

- Vaccination au ROR, et méningocoque C présente respectivement 10 et 5 points d'écart à la moyenne départementale ;
- Taux de scolarisation des jeunes de moins de 6 ans a régressé et décroché par rapport au niveau départemental (69,6 % versus 72,2 %) ;
- Mortalité infantile deux fois plus élevée que les moyennes départementale et régionale (6,1 pour 1000 contre 3,6 ou 3,9 pour 1000) ;
- Examens bucco-dentaires très déficitaires par rapport à la moyenne départementale – 53% pour la commune contre 69 % pour le département.

Le groupe « mère-enfant » constitué dans le cadre des travaux d'élaboration du CLS a fédéré des acteurs des champs social, médicosocial et sanitaire œuvrant chacun à différents titres pour la santé des mères et des enfants (services de la ville, hôpital, CPAM, PMI, associations...). Cet atelier a, ainsi, permis de poser plusieurs constats.

Les difficultés sur le manque de ressources sont réelles :

- Des ressources insuffisantes en sages-femmes pour l'organisation des entretiens prénataux au CH Sud 77,
- Un manque d'hébergements d'urgence sur le territoire pour les femmes victimes de violence,
- Un manque de structures de type centre maternel sur l'ensemble du sud du département.

Dans ces conditions, il n'est pas rare que le recours aux soins et parcours requièrent des déplacements susceptibles de poser des difficultés de transport significatifs pour certaines patientes et sources de renoncement aux dépistages, aux soins et, par conséquence, à l'origine de ruptures de parcours de santé.

Par ailleurs, l'offre à destination de la santé de la mère et de l'enfant recouvre de nombreux types de services portés sur la commune ou sur le territoire par des acteurs variés dans les champs social, médicosocial et sanitaire, avec pour corollaire un cloisonnement relatif des initiatives et actions, et une opacité de l'offre qui manque de visibilité pour le public comme pour les professionnels.

Enfin, le public des femmes et enfants sur Montereau-Fault-Yonne présente des difficultés spécifiques associées à la fois à la précarité des situations sociales et familiales, et à la grande diversité des langues et cultures de la population.

Au regard des besoins en santé de la population et des problématiques soulevées, les actions et solutions proposées par les groupes de travail sont orientées autour de trois objectifs prioritaires :

- Faciliter l'accès aux soins de la mère et de l'enfant,
- Promouvoir une approche pluriprofessionnelle du parcours de la mère et de l'enfant,
- Lutter spécifiquement contre le surpoids et l'obésité infantile.



### 5.2.2.2 Actions

Axe 2 – Les actions en faveur de la femme et de l'enfant	
Intitulé de l'action	Objectif opérationnel
<b>Améliorer l'accès aux soins</b>	
Action 2.1 – Communiquer sur les modes de garde alternatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'accès aux soins de la mère et de l'enfant</li> </ul>
<b>Renforcer la prévention et le dépistage</b>	
Action 2.2 – Organiser des séances collectives à la maternité de Montereau-Fault-Yonne à destination des futures mères suivies à l'hôpital	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir une approche pluriprofessionnelle du parcours de la mère et de l'enfant</li> </ul>
Action 2.3 – Créer la maison des mères et enfants s'inspirant du modèle de la maison des 1 000 jours favorisant les repérages et orientations en santé	
Action 2.4 – Accompagner les familles dans l'adoption de comportements alimentaires adaptés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lutter spécifiquement contre le surpoids et l'obésité infantile</li> </ul>
Action 2.5 – Favoriser l'appropriation, par les monterelais, de la démarche de prévention sur l'obésité infantile	
Action 2.6 – Sensibiliser les enfants au « bien manger »	

**i Les six fiches-actions déclinées au sein de cet axe se trouvent en annexe du présent contrat.**

### 5.2.3 Axe 3 – Les actions en faveur des publics vulnérables

#### 5.2.3.1 Constats partagés

La notion de vulnérabilité représente un continuum de profils très ancrés sur le territoire :

#### Quelques rappels chiffrés sur les besoins du territoire



Taux d'activité de 66 % de 10 points inférieur à la Seine-et-Marne et en régression ces dernières années.

Taux de chômage estimé à 16 %, deux fois supérieur à celui du département.

Deux tiers de la population active est ouvriers ou employés, et très peu de cadres.

40 % de personnes sans diplôme, soit deux fois plus qu'en Seine-et-Marne.

En 2019, le revenu médian s'élevait à 15 450 € sur la commune, contre 23 530 € pour le département (-33%).

Surreprésentation des personnes entre 55 et 80 ans vivant seules.



Taux de pauvreté de 36 % en 2019 contre 11 % en Seine-et-Marne.

Une femme habitant la commune a 2 ans en moins (82,8 ans) d'espérance de vie à la naissance, et cet écart négatif est de 5 ans et demi pour les hommes (74,7 ans).

Fragilité de la santé mentale de la population, et notamment des jeunes sur la commune.

Le groupe « publics vulnérables » constitué dans le cadre des travaux d'élaboration du CLS a fédéré des acteurs des champs social, médicosocial et sanitaire œuvrant chacun à différents titres pour la santé des publics vulnérables (services de la ville, hôpital, équipes mobiles précarité, bailleur social, associations œuvrant dans le champ sanitaire, médico-social et/ou social...). Cet atelier a, ainsi, permis de poser plusieurs constats.

La vulnérabilité des publics tient à plusieurs facteurs souvent combinés :

- La précarité relative de la situation sociale et d'emploi, avec une graduation entre d'un côté les personnes sans domicile fixe, pour lesquelles l'accès au système de droit commun est particulièrement difficile, et de l'autre côté les personnes exposées à d'autres formes de précarité,
- L'isolement social ou familial souvent cause ou conséquence de la situation sociale,
- Les difficultés de déplacements ou l'autonomie réduite des personnes, notamment liée à l'âge ou à une situation de handicap,
- Le mauvais état de santé physique ou psychique, avec deux problématiques soulignées par le groupe que sont la santé mentale et la santé bucco-dentaire.

Elle définit un groupe aux profils variés en âges, nationalités ou statuts, mais qui partage certaines difficultés d'accès aux soins, de démarche de prévention et de continuité des parcours communes.

Le groupe a souligné plusieurs d'entre elles :

- Accès aux droits, notamment en l'absence de domicile fixe, mais aussi du fait de la langue pour les populations étrangères,
- Déplacements,
- Éloignement des préoccupations de santé au regard des autres difficultés sociales de vie traversées,
- Méconnaissance des services de santé, de prévention et d'accompagnement au parcours de santé,
- Carence de l'offre sur les structures et services relais dans les parcours d'intégration au droit commun.

Ainsi, les actions et solutions proposées par le groupe de travail sont orientées autour de trois objectifs prioritaires :

- Renforcer l'accès aux droits des publics vulnérables,
- Créer ou renforcer les coopérations avec certains services d'interface sanitaires et sociaux,
- Déployer les démarches partenariales du « Aller-vers » en santé.



### 5.2.3.2 Actions

Axe 3 – Les actions en faveur des publics vulnérables	
Intitulé de l'action	Objectif opérationnel
<b>Améliorer l'accès aux soins</b>	
Action 3.1 – Engager un travail avec le CCAS pour les demandes de domiciliation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer l'accès aux droits des publics vulnérables</li> </ul>
Action 3.2 – Diffuser une information adaptée au sein des lieux stratégiques et espaces de médiation	
Action 3.3 – Engager des partenariats pour permettre des solutions d'hébergement social à proximité de Montereau-Fault-Yonne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer ou renforcer les coopérations avec certains services d'interface sanitaires et sociaux</li> </ul>
Action 3.4 – Organiser un partenariat entre le Centre de Santé Municipal et la PASS du Centre Hospitalier pour les consultations dentaires	
<b>Renforcer la prévention et le parcours de santé</b>	
Action 3.5 – Expérimenter le rôle d'un médiateur en santé sur certains lieux d'accueil des publics vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déployer les démarches partenariales du « aller vers »</li> </ul>
Action 3.6 – Mobiliser les acteurs les plus à même de rencontrer des publics vulnérables « invisibles »	
Action 3.7 – Développer l'aide aux aidants non professionnels	
Action 3.8 – Renforcer la formation des professionnels des lieux d'accueil aux questions de santé des publics vulnérables	

 Les huit fiches-actions déclinées au sein de cet axe se trouvent en annexe du présent contrat.

### 5.2.4 Axe 4 – Les actions en faveur des jeunes

#### 5.2.4.1 Constats partagés

La commune de Montereau est caractérisée par la jeunesse relative de sa population :

#### Quelques rappels chiffrés sur les besoins du territoire



En 2021, les moins de 25 ans représentaient 39,7% de la population de Montereau-Fault-Yonne.

En 2019, 93,8 % des jeunes âgés de 15 à 17 ans sont encore scolarisés (contre 96,4% à l'échelle du département) et seulement 40,2 % des jeunes de 18-25 ans le sont (contre 50,2% au niveau départemental).



En 2019, parmi la population active âgée de 15 à 24 ans, 33,3% étaient au chômage.

Le groupe « jeunes » constitué dans le cadre des travaux d'élaboration du CLS a fédéré des acteurs des champs social, médicosocial et sanitaire œuvrant chacun à différents titres pour la santé des jeunes (services de la ville, hôpital, SESSAD, IME, association, représentant des jeunes, CPAM, psychologue libéral...). Cet atelier a, ainsi, permis de poser plusieurs constats.

La notion de parcours de santé, qui suppose un suivi autour d'une pathologie définie, n'a pas le même sens pour ce qui concerne la santé des jeunes, ces derniers restant en marge des maladies chroniques et/ou ayant une connaissance et reconnaissance très vague de leurs problèmes de santé.

Pour autant, les problèmes de santé et de parcours sont présents sur le territoire et concernent :

- La santé mentale,
- La santé sexuelle, notamment chez les jeunes filles,
- Les différentes formes et risques d'addiction,
- Les troubles de l'apprentissage (« dys »).

Ces problèmes de santé sont particulièrement sensibles aux démarches préventives.

Or, d'une part, les jeunes sont éloignés des points d'entrée usuels dans le système de santé, à savoir la médecine de premier recours : médecin traitant, sages-femmes. On parle notamment « santé » dans des lieux non dédiés, au détour d'autres questions. Les lieux fréquentés dans leur vie sociale, qu'ils soient institutionnels (école, clubs sportifs, lieux culturels ou éducatifs) ou qu'ils ne le soient pas (maison, cafés, espaces publics...) sont des lieux au sein desquels les questions de santé peuvent être abordées.

Et d'autre part, aborder les questions de santé avec les jeunes implique une démarche spécifique caractérisée par :

- Le groupe en première approche,
- Les retours d'expérience des « pairs » de même âge,
- La faible normativité des argumentaires.

Nombre d'adultes, professionnels ou parents, sont démunis (et parfois contre-productifs) dans l'approche des questions de santé des jeunes.

De plus, les lieux de soins n'ont pas souvent d'accueil spécifique pour les jeunes.

Par conséquent, si les jeunes sont sujets à des problèmes de santé particulièrement sensibles aux risques comportementaux, les méthodes, approches et lieux de la prévention des risques sont relativement inadaptés pour toucher cette population.

Dans ces conditions décrites dans les constats partagés, les actions et solutions proposées par le groupe de travail sont orientées autour de trois objectifs prioritaires :

- Faciliter l'entrée dans le parcours de santé mentale des jeunes par un environnement facilitant le décroisement des acteurs et professionnels en relation avec ce public,
- Apprendre à « parler santé » dans les lieux de vie ordinaires fréquentés par les jeunes,
- Adapter les méthodes de prévention et de communication au public des jeunes.



## 5.2.4.2 Actions

Axe 4 – Les actions en faveur des jeunes	
Intitulé de l'action	Objectif opérationnel
<b>Améliorer l'accès aux soins</b>	
Action 4.1 – Créer les conditions d'une concertation resserrée entre le CMP et les acteurs sociaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'entrée dans le parcours de santé mentale des jeunes</li> </ul>
<b>Renforcer la prévention et le parcours de santé</b>	
Action 4.2 – Mobiliser l'Incubateur sur les thématiques en santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apprendre à « parler santé » dans les lieux de vie ordinaires fréquentés par les jeunes</li> </ul>
Action 4.3 – Former les professionnels exerçant auprès des jeunes sur les sujets de l'éducation sexuelle et de la pornographie	
Action 4.4 – Intégrer un programme de développement des compétences psychosociales dans le cadre des stages de remobilisation portés par le Carrefour de la Réussite	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter les méthodes de prévention et de communication au public des jeunes</li> </ul>
Action 4.5 – Associer les jeunes dans le déploiement des actions de prévention	
Action 4.6 – Avancer en âge les messages de prévention sur l'usage des écrans	
Action 4.7 – Organiser des actions de prévention à l'intention des parents via les groupes de paroles à thème entre parents	

**i Les sept fiches-actions déclinées au sein de cet axe se trouvent en annexe du présent contrat.**

## 5.2.5 Axe 5 – Les actions en faveur du parcours diabète

### 5.2.5.1 Constats partagés

Le diabète est la maladie chronique la plus représentée sur le territoire :

#### Quelques rappels chiffrés sur les besoins du territoire



Le diabète est la première maladie chronique sur le territoire.

On recense sur la commune 1 275 patients en ALD pour cette pathologie, soit une prévalence de 6,6%, très supérieure aux moyennes départementale (4,8%) ou régionale (4,4%)

La précarité de la commune, dont le revenu médian s'établit à 15 450 € est un facteur reconnu de risque de surpoids et d'obésité, deux états de santé qui s'accompagne fréquemment, entre autres pathologies, de risque de diabète



L'étude de l'ORS montre qu'en Ile-de-France, les communes appartenant comme Montereau-Fault-Yonne au tiers des communes les plus pauvres présentent un facteur de risque de respectivement 5 points et 9 points supérieurs que le tiers des communes les plus riches

Le groupe « parcours diabète » constitué dans le cadre des travaux d'élaboration du CLS a fédéré des acteurs des champs social, médicosocial et sanitaire œuvrant chacun à différents titres en faveur du parcours diabète ou à risque de diabète (services de la ville, hôpital, nutritionniste, pharmacien, associations du champ du diabète et de l'obésité...). Cet atelier a, ainsi, permis de poser plusieurs constats.

Plusieurs difficultés ont été mentionnées concernant la prévention, l'accès aux soins et le parcours des patients diabétiques :

- Les dépistages interviennent tardivement ce qui induit des prises en charge de patients ayant déjà contracté des complications associées,
- Les risques associés au diabète gestationnel ne sont pas suffisamment perçus ni relayés,
- Le suivi du parcours des patients est notamment entravé par le manque de spécialistes de second recours (diabète de type 1 chez l'enfant pris en charge sur Fontainebleau, recours à des soins d'ORL ou en cardiologie difficiles...),
- L'observance des traitements est incertaine pour plusieurs raisons : manque d'informations, isolement des patients, mauvaise compréhension des stratégies thérapeutiques...

Les dynamiques territoriales actuelles en matière de sport-santé, de dépistages, de liens ville-hôpital, de la présence d'associations sur le secteur et de la volonté des professionnels d'intégrer les patients dans les décisions médicales, ont permis l'émergence d'actions orientées autour de trois objectifs prioritaires :

- Mettre en synergie les actions de prévention diabète et de surpoids avec les dispositifs nouveaux sur le sport et la nutrition,
- Poursuivre le dépistage et la prévention primaire,
- Renforcer l'autonomie du patient pour le suivi et l'observance du parcours diabète.

#### 5.2.5.2 Actions

Axe 5 – Les actions en faveur du parcours diabète	
Intitulé de l'action	Objectif opérationnel
<b>Renforcer la prévention et le parcours de santé</b>	
Action 5.1 – Faire connaître et faciliter l'accès aux services de prévention de la Maison Sport-Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en synergie les actions de prévention diabète et de surpoids avec les dispositifs nouveaux sur le sport et la nutrition</li> </ul>
Action 5.2 – Intégrer une dimension prévention et sensibilisation à l'équilibre alimentaire dans les ateliers cuisine du Centre Social	
Action 5.3 – Renforcer la prévention primaire auprès des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre le dépistage et la prévention primaire</li> </ul>





Action 5.4 – Améliorer la prévention auprès des femmes souffrant de diabète gestationnel	
Action 5.5 – Mettre en place de l'Éducation Thérapeutique en ambulatoire	<ul style="list-style-type: none"><li>Renforcer l'autonomie du patient pour le suivi et l'observance du parcours diabète</li></ul>
Action 5.6 – Recourir à une infirmière Asalée	

 Les six fiches-actions déclinées au sein de cet axe se trouvent en annexe du présent contrat.





## SIGNATURE DES CONTRACTANTS

Mode projet



## ANNEXE – FICHES-ACTIONS DU CLS DE LA VILLE DE MONTEREAU-FAULT-YONNE

Axe 1 – Actions transversales du CLS
Action 1.1 – Animer autour de chaque type de public des groupes de travail décloisonnés entre les différents secteurs
Action 1.2 – Constitution, partage et mise à jour d'un répertoire des interlocuteurs identifiés par « public »
Action 1.3 – Favoriser les participations croisées dans les instances de gouvernance
Action 1.4 – Assurer le relais des besoins sur les services d'interface sanitaire et social
Action 1.5 – Organiser des formations partagées sur l'approche multiculturelle en santé
Action 1.6 – Développer et faire connaître les actions en faveur du développement des compétences psychosociales
Action 1.7 – Organiser un groupe de travail sur les transports et l'accès aux soins des habitants
Action 1.8 – Sensibiliser et diffuser l'information sur les droits aux transports
Action 1.9 – Capitaliser sur les actions « probantes » de sensibilisation et de prévention portées par les partenaires et sur les campagnes nationales de prévention
Action 1.10 – Relayer les outils et dispositifs de prévention en santé existants
Axe 2 – Les actions en faveur de la femme et de l'enfant
Action 2.1 – Communiquer sur les modes de garde alternatifs
Action 2.2 – Organiser des séances collectives à la maternité de Montereau-Fault-Yonne à destination des futures mères suivies à l'hôpital
Action 2.3 – Créer la maison des mères et enfants s'inspirant du modèle de la maison des 1 000 jours favorisant les repérages et orientations en santé
Action 2.4 – Accompagner les familles dans l'adoption de comportements alimentaires adaptés
Action 2.5 – Favoriser l'appropriation, par les monterelais, de la démarche de prévention sur l'obésité infantile
Action 2.6 – Sensibiliser les enfants au « bien manger »
Axe 3 – Les actions en faveur des publics vulnérables
Action 3.1 – Engager un travail avec le CCAS pour les demandes de domiciliation
Action 3.2 – Diffuser une information adaptée au sein des lieux stratégiques et espaces de médiation
Action 3.3 – Engager des partenariats pour permettre des solutions d'hébergement social à proximité de Montereau-Fault-Yonne
Action 3.4 – Organiser un partenariat entre le Centre de Santé Municipal et la PASS du Centre Hospitalier pour les consultations dentaires
Action 3.5 – Expérimenter le rôle d'un médiateur en santé sur certains lieux d'accueil des publics vulnérables
Action 3.6 – Mobiliser les acteurs les plus à même de rencontrer des publics vulnérables « invisibles »
Action 3.7 – Développer l'aide aux aidants non professionnels



Action 3.8 – Renforcer la formation des professionnels des lieux d'accueil aux questions de santé des publics vulnérables

#### Axe 4 – Les actions en faveur des jeunes

Action 4.1 – Créer les conditions d'une concertation resserrée entre le CMP et les acteurs sociaux

Action 4.2 – Mobiliser l'Incubateur sur les thématiques en santé

Action 4.3 – Former les professionnels exerçant auprès des jeunes sur les sujets de l'éducation sexuelle et de la pornographie

Action 4.4 – Intégrer un programme de développement des compétences psychosociales dans le cadre des stages de remobilisation portés par le Carrefour de la Réussite

Action 4.5 – Associer les jeunes dans le déploiement des actions de prévention

Action 4.6 – Avancer en âge les messages de prévention sur l'usage des écrans

Action 4.7 – Organiser des actions de prévention à l'intention des parents via les groupes de paroles à thème entre parents

#### Axe 5 – Les actions en faveur du parcours diabète

Action 5.1 – Faire connaître et faciliter l'accès aux services de prévention de la Maison Sport-Santé

Action 5.2 – Intégrer une dimension prévention et sensibilisation à l'équilibre alimentaire dans les ateliers cuisine du Centre Social

Action 5.3 – Renforcer la prévention primaire auprès des enfants

Action 5.4 – Améliorer la prévention auprès des femmes souffrant de diabète gestationnel

Action 5.5 – Mettre en place de l'Éducation Thérapeutique en ambulatoire

Action 5.6 – Recourir à une infirmière Asalée



## Axe 1 – Les actions transversales du CLS

Action 1.1 – Animer autour de chaque type de public des groupes de travail décloisonnés entre les différents secteurs	
<b>Axe stratégique</b>	Actions transversales du CLS
<b>Intitulé de l'action</b>	Animer autour de chaque type de public des groupes de travail décloisonnés entre les différents secteurs
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Référent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faible visibilité de l'offre sanitaire, médico-sociale et sociale</li> <li>Méconnaissance des professionnels sur les actions et dispositifs du territoire</li> <li>Manque de maillage territorial et d'interconnaissance des acteurs</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Défaut de coordination</li> <li>Défaut d'orientation vers l'offre adaptée au parcours</li> <li>Difficultés d'accès aux soins</li> <li>Rupture de parcours des usagers</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en réseau des acteurs intervenant auprès de publics ciblés</li> <li>Création et/ou renforcement de partenariats</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les conditions d'exercice des professionnels</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la concertation et l'interconnaissance des professionnels</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Système de santé
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositif de coordination</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Constituer des groupes d'acteurs rassemblant les professionnels et bénévoles du champ de la santé (sanitaire, médico-social et social) intervenant à différents titres sur les publics et parcours ciblés ;</li> <li>Proposer des modalités d'animation avec une à deux réunions par an, occasion d'échanger sur l'actualité des partenaires et sur une thématique choisie.</li> <li>Partager les informations au long cours, via un fil de discussion sur le périmètre du groupe défini</li> </ul>
<b>Public cible</b>	<p>Professionnels et bénévoles intervenant auprès du :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Public « mère-enfant » ;</li> <li>Public « personnes vulnérables » ;</li> <li>Public « jeunes » ;</li> <li>Parcours « diabète et obésité ».</li> </ul>
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS



Lieu de l'action	Commune de Montereau-Fault-Yonne	
Partenaires potentiels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Public « mère-enfant » : Direction de la Petite Enfance de la Commune de Montereau-Fault-Yonne, Maison de la Réussite Éducative, Cité Éducative, Centre Social de Montereau-Fault-Yonne – Maison des Familles, Centre de Santé Municipal, Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne, PMI, Planning Familial, Assurance Maladie, Associations et Fondations intervenant auprès du public « mère-enfant » (Equalis, fondation Poidatz, Paroles de Femmes-Le Relais...), Professionnels libéraux...</li> <li>Public « personnes vulnérables » : Centre Social de Montereau-Fault-Yonne – Maison des Familles, Centre de Santé Municipal, Centre Communal d'Action Sociale de Montereau-Fault-Yonne, Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne, Assurance Maladie, Confluence Habitat, Réseau-Ville Hôpital 77 Sud, Équipe Mobilité Psychiatrie Précarité Epsylone, Associations et Fondations intervenant auprès des publics vulnérables (Restos du cœur, Croix Rouge Française, Soleil d'Enfants, Banlieue Santé...), Professionnels libéraux...</li> <li>Public « jeunes » : Service jeunesse de la commune de Montereau-Fault-Yonne, Service « Carrefour de la Réussite » de la commune de Montereau-Fault-Yonne, Cité Éducative, Centre Social de Montereau-Fault-Yonne – Maison des Familles, Centre de Santé Municipal, Conseil des Jeunes, Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne (dont MDA), Assurance Maladie, Éducation Nationale, Associations et Fondations intervenant auprès des jeunes (Unis-Cité, ACVER, ADSEA, APS Contact, CSM...), Professionnels libéraux...</li> <li>Parcours « diabète et obésité » : Direction de la vie scolaire de la commune de Montereau-Fault-Yonne, Direction des sports de la commune de Montereau-Fault-Yonne, Centre Social de Montereau-Fault-Yonne – Maison des Familles, Centre de Santé Municipal, Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne, Associations et Fondations intervenant dans le parcours diabète (AFD 77, Revesdiab, CSM...), Professionnels libéraux...</li> </ul>	
Démarche participative associant les habitants à l'action	Non, pas les habitants, mais association des représentants des usagers quand elles existent	
Étapes et calendrier	1 – Identification des acteurs à intégrer dans les groupes et prises de contact	À l'issue de la signature du CLS
	2 – Première réunion avec les acteurs impliqués pour chaque public et parcours ciblé : <ul style="list-style-type: none"> <li>Désignation d'un référent tournant</li> <li>Définition des modalités de travail en commun (exemples : réunions thématiques biannuelles, canal d'informations et de communication sur les actualités, veille de réseau, réunions étude de cas, programme coordonné d'actions de prévention...)</li> </ul>	Au cours du 1 <sup>er</sup> trimestre 2024



	3 – Mise en œuvre des modalités de travail définies lors de la première réunion 4 – au besoin, mise en place de l’outil SI pour le fil de discussion	À l’issue de la première réunion de travail de chaque groupe d’acteurs	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Soutien du service communication</li> <li>• Partenaires pouvant intervenir sur certaines thématiques</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Premières rencontres des acteurs par public et parcours dans le cadre de l’élaboration des actions du Contrat Local de Santé</li> <li>• Volonté des participants de structurer et pérenniser des temps de rencontre entre acteurs intervenant au sein d’un même secteur</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultat</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création des groupes (oui/non)</li> <li>• Élaboration d’un programme et modalités de travail (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre réunions de groupe</li> <li>• Nombre de partenaires participants par public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d’orientations parcours inter-sectoriel</li> <li>• Connaissance des acteurs (questionnaires avant/après)</li> </ul>



Action 1.2 – Constitution, partage et mise à jour d'un répertoire des interlocuteurs identifiés par « public »	
<b>Axe stratégique</b>	Actions transversales du CLS
<b>Intitulé de l'action</b>	Constitution, partage et mise à jour d'un répertoire des interlocuteurs identifiés par « public »
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Référent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faible visibilité de l'offre sanitaire, médico-sociale et sociale</li> <li>Défaut de maillage territorial et d'interconnaissance des acteurs</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Moindre pertinence du recours aux soins</li> <li>Difficultés d'accès aux soins</li> <li>Rupture de parcours des patients et usagers</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la visibilité de l'offre de santé (secteurs sanitaires, médicosocial, social, de prévention) auprès de la population et des professionnels</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les conditions d'exercice des professionnels</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la concertation et l'interconnaissance des professionnels</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Système de santé
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositif de coordination</li> <li>Accès aux soins</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	Structurer un outil commun de recensement de l'offre en santé de type annuaire
<b>Public cible</b>	Tout public
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS et partenaires hors territoire du CLS
<b>Lieu de l'action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agence Régionale de Santé d'Île-de-France – Délégation Départementale 77</li> <li>Maison des Solidarités de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne</li> <li>Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne</li> <li>DAC 77 Sud (Dispositif d'Appui à la Coordination du Sud Seine-et-Marne)</li> <li>CPTS Sud 77 (Communauté Professionnelle Territoriale en Santé du Sud Seine-et-Marne)</li> </ul>
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Non





Étapes et calendrier	1 – Elaboration de la méthode (8 mois)		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des sources de données à importer</li> <li>• Travail avec les responsables de bases d'informations sur leurs méthodes respectives de recensement et de mise à jour</li> <li>• Définition des niveaux de granularité souhaitée</li> <li>• Travail de méthode sur l'architecture de la base et les remontées « automatiques » de mise à jour</li> <li>• Charte avec les acteurs locaux pour l'engagement de mise à jour annuel des données les concernant</li> <li>• Rapport de synthèse de ce qui manque pour une base « locale » utile à tous</li> </ul>	À l'issue de la signature du CLS	
	2 – Mise en œuvre de la méthode	À l'issue du 1 <sup>er</sup> recensement des acteurs de l'offre de santé (Année 2)	
	3 – Mise en œuvre des procédures de mise à jour de l'annuaire	Tout au long de la durée du CLS (Année 3)	
Moyens à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Soutien expertise méthode ARS SI / DAC Sud 77</li> <li>• Soutien du service communication</li> <li>• Engagement des partenaires</li> </ul>		
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui sur le ROR et les annuaires existants</li> <li>• Appui sur les groupes de travail par public et parcours structurés dans le cadre du CLS</li> </ul>		
Suivi et évaluation	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultat</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de synthèse (oui/non)</li> <li>• Charte d'engagement des mises à jour (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'acteurs recensés sur le territoire</li> <li>• Nombre de « vues » sur la base</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annuaire (oui/non)</li> <li>• Enquête auprès des professionnels</li> </ul>



Action 1.3 – Favoriser les participations croisées dans les instances de gouvernance	
<b>Axe stratégique</b>	Actions transversales du CLS
<b>Intitulé de l'action</b>	Favoriser les participations croisées dans les instances de gouvernance
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Référent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance des professionnels sur les actions et dispositifs déclinés sur le territoire</li> <li>Manque de maillage territorial et d'interconnaissance</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de coordination</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en réseau des acteurs intervenant auprès de publics ciblés</li> <li>Création et/ou renforcement de partenariats.</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les conditions d'exercice des professionnels</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la concertation et l'interconnaissance des professionnels</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Système de santé
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositif de coordination</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<p>Participation du référent coordination du CLS dans les instances de gouvernance en santé afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Centraliser les informations et en assurer un partage dans une logique de maillage territorial</li> <li>Proposer le CLS comme porte d'entrée pour les collectifs porteurs de projet</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Structures de santé et acteurs institutionnels et associatifs du territoire impliqués dans le secteur de la santé (sanitaire, médico-social et social)
<b>Territoire</b>	Échelles locale et parfois départementale
<b>Lieu de l'action</b>	En fonction des lieux d'organisation des instances de gouvernance
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structures de santé et acteurs institutionnels et associatifs du territoire impliqués dans le secteur de la santé (sanitaire, médico-social et social)</li> <li>Services de la commune</li> </ul>
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Non
<b>Étapes et calendrier</b>	<p>1 – Participation du CLS au COPIL « au cœur des Familles » porté par le Centre Social de la commune de Montereau-Fault-Yonne et capitalisation de cette expérience</p> <p>Participation du CLS au COPIL et COTECH « Contrat de Ville »</p>
	Mises en place



	Participation du CLS au COPIL et COTECH « Cité éducative »		
	2 – Identification de la stratégie partenariale de participation aux instances (exemple : réflexion COPIL animé par le référent coordination du CLS) Repérage des différentes instances décisionnelles Classification publics / objectifs	À l'issue de la signature du CLS	
	3 – Participation du CLS aux instances de gouvernance selon les modalités définies	À l'issue de l'identification de la stratégie partenariale et tout au long de la durée du CLS	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation des séances de COPIL sur la stratégie partenariale</li> <li>• Mandat donné pour participation aux COPIL croisés</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateur de processus</b>	<b>Indicateur d'activité</b>	<b>Indicateur de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport COPIL de la stratégie gouvernance (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'instances auxquelles participe le CLS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des projets coordonnés sur le territoire</li> <li>• Nombre de projets portés via le CLS</li> </ul>



Action 1.4 – Assurer le relais des besoins sur les services d’interface sanitaire et social	
<b>Axe stratégique</b>	Actions transversales du CLS
<b>Intitulé de l’action</b>	Assurer le relais des besoins sur les services d’interface sanitaire et social
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Référent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne
<b>Constats et enjeux de l’action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoins de santé non satisfaits</li> <li>• Absence et/ou insuffisance de l’offre en santé</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non-recours aux soins</li> <li>• Difficultés d’accès aux soins</li> <li>• Rupture de parcours des usagers</li> </ul> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectivation des besoins en santé</li> <li>• Amélioration de l’organisation de l’offre en santé sur le territoire (cohérence entre l’offre de soins et les besoins en santé sur le territoire)</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les conditions d’exercice des professionnels</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la concertation et l’interconnaissance des professionnels</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Système de santé
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès aux soins</li> </ul>
<b>Descriptif de l’action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et objectiver les besoins en santé de la population par des études quantitatives (permises par la transmission des données des partenaires) et enquêtes qualitatives auprès des professionnels de santé et de la population</li> <li>• Relayer les besoins auprès des autorités compétentes (Préfecture, ARS, Région, Département...) sur la base des analyses menées afin que l’offre de santé du territoire réponde à la demande et aux besoins des habitants</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Tout public
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l’action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agence Régionale de Santé Île-de-France</li> <li>• Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne</li> <li>• Directions et services de la commune de Montereau-Fault-Yonne</li> </ul>
<b>Démarche participative associant les habitants à l’action</b>	Oui (via la consultation et le recensement des besoins des habitants)



Étapes et calendrier	1 – Définition des modalités de saisine du CLS pour réaliser une enquête de besoins et réalisation d'une étude afin d'objectiver les besoins de la population → Mesurer les besoins : <ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation quantitative : solliciter les acteurs du territoire (ARS, CH Sud 77, associations...) afin d'étudier les données et centraliser les indicateurs</li> <li>Évaluation qualitative : créer, en lien avec le service à la participation citoyenne, des questionnaires à destination de la population et des professionnels</li> </ul>		Au cours de la première année suivant la signature du CLS
	2 – Présentation de l'étude menée sur l'implantation d'un centre maternel et l'ouverture d'un accueil de jour objectivant les besoins et présentation d'un projet opérationnel aux tutelles (faisabilité des projets) → COPIIL/gouvernance, remontée de l'information aux partenaires institutionnels		À l'issue des études menées
	3 – Identification des besoins en offre de santé selon les modalités de saisine définies et remontées des informations aux partenaires institutionnels		Tout au long de la durée du CLS
Moyens à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> <li>Temps de coordination du CLS</li> <li>Soutien du service communication</li> <li>Soutien du service participation citoyenne</li> </ul>		
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositifs de participation citoyenne déployés sur le territoire : conseil de quartier, conseil des jeunes, conseil municipal des enfants, agora « Solidarités » ...</li> <li>Appui sur les groupes de travail par public et parcours structurés dans le cadre du CLS</li> </ul>		
Suivi et évaluation	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen des thèmes/sujets choisis (oui/non)</li> <li>Nombre de personnes consultées</li> <li>Diversité approches et outils méthodologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de rapports, notes de situation produits</li> <li>Nombre de thèmes portés mis à l'ordre du jour des réunions partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'équipements et/ou services créés à l'issue des points d'alertes</li> </ul>



### Action 1.5 – Organiser des formations partagées sur l’approche multiculturelle en santé

<b>Axe stratégique</b>	Actions transversales du CLS
<b>Intitulé de l’action</b>	Organiser des formations partagées sur l’approche multiculturelle en santé
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>• Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne</li> </ul>
<b>Constats et enjeux de l’action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs difficultés identifiées dans l’accès aux soins liées à l’environnement multiculturel de Montereau-Fault-Yonne (barrières de la langue, approche à adapter en fonction des cultures et religion des usagers...)</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés d’adhésion des usagers aux parcours de soins (notamment en santé mentale)</li> <li>• Difficultés de positionnement des professionnels face à la diversité des publics accompagnés dans leur parcours de santé</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de l’approche multiculturelle en santé afin d’adapter les prises en charge et l’accompagnement en prenant en compte les cadres de références culturelles</li> <li>• Harmonisation et cohésion des intervenants en prévention sur le territoire</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire du CLS un espace de ressources en santé</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les formations interprofessionnelles en santé</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Système de santé
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation</li> <li>• Démarche interculturelle</li> <li>• Accès aux soins</li> </ul>
<b>Descriptif de l’action</b>	Développer, à destination des professionnels de santé du territoire, des formations permettant l’acquisition de compétences interculturelles afin qu’ils soient en capacité d’adapter leur communication et leur approche en matière de soins d’écoute selon la culture de chaque individu
<b>Public cible</b>	Professionnels de santé
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS et partenaires du CLS
<b>Lieu de l’action</b>	En fonction du centre de formation retenu
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre hospitalier du Sud Seine-et-Marne</li> <li>• CPTS Sud 77 (Communauté Professionnelle Territoriale en Santé du Sud Seine-et-Marne)</li> <li>• IRETS ? Faculté ?</li> </ul>
<b>Démarche participative associant les habitants à l’action</b>	Non



Étapes et calendrier	1 – Recensement des besoins en termes de formation (nombre de professionnels, profils...) et adaptation de l'offre	1 <sup>er</sup> semestre 2024	
	2 – Identifier les centres de formation et construction du programme de formation	1 <sup>er</sup> semestre 2024	
	3 – Mise en place effective d'un calendrier de formations et lancement des sessions	Au cours du CLS	
Moyens à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Soutien du service ressources humaines Ville et C.H. Sud 77</li> </ul>		
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organismes de formation spécialisés</li> <li>• CPTS Sud 77</li> </ul>		
Suivi et évaluation	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des besoins de formation (estimation des professionnels concernés)</li> <li>• Contacts et comparaison des possibilités de formation (oui/non)</li> <li>• Organisation des séances de formation (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'inscrits aux sessions de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de professionnels ayant effectivement suivis la formation</li> <li>• Niveau de satisfaction des participants</li> </ul>



Action 1.6 – Développer et faire connaître les actions en faveur du développement des compétences psychosociales	
Axe stratégique	Actions transversales du CLS
Intitulé de l'action	Développer et faire connaître les actions en faveur du développement des compétences psychosociales
Porteur(s) potentiel(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Référent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne</li> </ul>
Constats et enjeux de l'action	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Carences observées en matière d'éducation à la santé dès le plus jeune âge</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Probabilité accrue d'adoption de comportements à risque et de reproduction des inégalités sociales en santé</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir et développer les compétences psychosociales (CPS) chez l'enfant</li> </ul>
Intégration dans le volet santé du contrat de ville	Oui
Objectif stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire du CLS un espace de ressources en santé</li> </ul>
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer les formations interprofessionnelles en santé</li> </ul>
Déterminant visé	Système de santé
Thèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation</li> <li>Santé mentale</li> </ul>
Descriptif de l'action	<p>Sensibiliser les professionnels exerçant auprès des enfants et jeunes aux actions en faveur du développement des CPS afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la prise de conscience par l'ensemble des acteurs de la petite enfance, vie scolaire et jeunesse de l'importance des CPS dans l'éducation des enfants ;</li> <li>Renforcer les compétences de ces acteurs afin d'encourager le développement des CPS des enfants.</li> </ul> <p>Cette action a vocation à impulser et pérenniser une dynamique partenariale permise par une articulation avec la Cité Éducative en formant les professionnels "dans" et "hors" l'école au développement des CPS.</p>
Public cible	Acteurs de la petite enfance, éducatifs et de la jeunesse
Territoire	Tout le territoire du CLS
Lieu de l'action	Commune de Montereau-Fault-Yonne
Partenaires potentiels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cité Éducative</li> <li>Services municipaux de la petite enfance, de la vie scolaire et de la jeunesse</li> <li>Éducation Nationale</li> </ul>
Démarche participative associant les habitants à l'action	Non





Étapes et calendrier	1 – Recensement des besoins en termes de formation (nombre de professionnels, profils...) et adaptation de l'offre	1 <sup>er</sup> semestre 2024	
	2 – Identifier les centres de formation et construction du programme de formation	1 <sup>er</sup> semestre 2024	
	3 – Mise en place effective d'un calendrier de formations et lancement des sessions	Au cours du CLS	
Moyens à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination de la Cité Éducative</li> <li>• Temps de coordination du CLS</li> </ul>		
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organismes de formation spécialisés</li> </ul>		
Suivi et évaluation	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des besoins de formation (estimation des professionnels concernés)</li> <li>• Contacts et comparaison des possibilités de formation (oui/non)</li> <li>• Organisation des séances de formation (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'inscrits aux sessions de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de professionnels ayant effectivement suivis la formation</li> <li>• Niveau de satisfaction des participants</li> </ul>



Action 1.7 – Organiser un groupe de travail sur les transports et l'accès aux soins des habitants	
<b>Axe stratégique</b>	Actions transversales du CLS
<b>Intitulé de l'action</b>	Organiser un groupe de travail sur les transports et l'accès aux soins des habitants
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Référent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre de santé éloignée</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non-recours et renoncement aux soins</li> <li>• Difficultés d'accès aux soins</li> <li>• Rupture de parcours des usagers</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les difficultés d'accès aux soins liées aux transports</li> <li>• Pallier les difficultés de mobilité des habitants dans l'accès aux soins</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire du CLS un espace de ressources en santé</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter les déplacements</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès aux soins</li> <li>• Mobilité</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener une réflexion commune par la constitution d'un groupe de travail intégrant l'ensemble des parties prenantes du sujet des transports dans l'accès aux soins sur le territoire de Montereau-Fault-Yonne : ambulances, taxis conventionnés, VSL, réseau de transports en commun, Assurance Maladie, ARS, Ville, Communauté de communes, Région...</li> <li>• Sensibiliser les professionnels de santé sur les raisons du non-recours aux soins liées à la mobilité.</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Tout public (particulièrement les populations isolées et familles monoparentales)
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l'action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région Île-de-France</li> <li>• Agence Régionale de Santé d'Île-de-France – Délégation Départementale 77</li> <li>• Maison des Solidarités de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>• Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne</li> <li>• Complémentaires santé / Mutuelles</li> <li>• Sociétés d'ambulances</li> <li>• Sociétés de taxis conventionnés</li> <li>• Sociétés de véhicules sanitaires légers</li> <li>• Réseau de transport en commun</li> </ul>



<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Oui (via la consultation et le recensement des besoins des habitants)		
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Étude des besoins <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier toutes les solutions de transport existantes pour l'accès aux soins sur les principales destinations de recours du territoire</li> <li>• Concevoir et réaliser une enquête pour objectiver les renoncements aux soins pour des raisons liées à la mobilité et aux transports et identifier les parties prenantes sur le sujet des transports dans l'accès aux soins et prise de contact</li> </ul>	Au cours du premier semestre suivant la signature du CLS	
	2 – Organiser une rencontre avec les acteurs identifiés : présentation des résultats de l'enquête, définition des modalités de travail, réflexion et identification des solutions à décliner	À l'issue de la réalisation de l'enquête et après identification des parties prenantes	
	3 – Mise en œuvre des solutions Mise en œuvre des modalités de travail et déclinaison opérationnelle des solutions retenues	À l'issue de la première réunion et tout au long de la durée du CLS	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Soutien du service communication</li> <li>• Soutien du service participation citoyenne</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs de participation citoyenne déployés sur le territoire : conseil de quartier, conseil des jeunes, conseil municipal des enfants, agora...</li> <li>• Appui sur les groupes de travail par public et parcours structurés dans le cadre du CLS</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une enquête transports/accès aux soins</li> <li>• Tenue des réunions de concertation (oui /non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants sur nombre d'invités à la concertation</li> <li>• Nombre de solutions identifiées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de conventionnements transporteurs</li> <li>• Évolution du nombre de recours aux transports dans l'accès aux soins</li> <li>• Évolution de la part de non-recours aux soins liée aux transports</li> </ul>



Action 1.8 – Sensibiliser et diffuser l’information sur les droits aux transports			
<b>Axe stratégique</b>	Actions transversales du CLS		
<b>Intitulé de l’action</b>	Sensibiliser et diffuser l’information sur les droits aux transports		
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Référent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne		
<b>Constats et enjeux de l’action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre de santé éloignée</li> <li>• Méconnaissance des habitants des dispositifs sur les droits aux transports</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non-recours et renoncement aux soins</li> <li>• Difficultés d’accès aux soins</li> <li>• Rupture de parcours des usagers</li> </ul> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pallier les difficultés de mobilité des habitants dans l’accès aux soins</li> </ul>		
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui		
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire du CLS un espace de ressources en santé</li> </ul>		
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter les déplacements</li> </ul>		
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux		
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès aux soins</li> <li>• Mobilité</li> </ul>		
<b>Descriptif de l’action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relayer les informations auprès de la population sur l’accès aux droits aux transports via les canaux de communication de la commune : site internet, réseaux sociaux, l’hebdomadaire de la ville de Montereau-Fault-Yonne, le magazine mensuel, le guide de la ville...</li> <li>• Sensibiliser les professionnels de santé sur les dispositifs de prise en charge existants</li> </ul>		
<b>Public cible</b>	Tout public (particulièrement les populations isolées et familles monoparentales)		
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS		
<b>Lieu de l’action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne		
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caisse Primaire d’Assurance Maladie de Seine-et-Marne</li> </ul>		
<b>Démarche participative associant les habitants à l’action</b>	Non		
<b>Étapes et calendrier</b>	<table border="1"> <tr> <td>1 – Définition, en lien avec le service communication et la CPAM, de la stratégie de communication de l’information sur les droits aux transports : quelles informations à diffuser, quels supports de diffusion, quelle fréquence de diffusion...</td> <td>Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre suivant la signature du CLS</td> </tr> </table>	1 – Définition, en lien avec le service communication et la CPAM, de la stratégie de communication de l’information sur les droits aux transports : quelles informations à diffuser, quels supports de diffusion, quelle fréquence de diffusion...	Au cours du 1 <sup>er</sup> trimestre suivant la signature du CLS
1 – Définition, en lien avec le service communication et la CPAM, de la stratégie de communication de l’information sur les droits aux transports : quelles informations à diffuser, quels supports de diffusion, quelle fréquence de diffusion...	Au cours du 1 <sup>er</sup> trimestre suivant la signature du CLS		



	2 – Communication des dispositifs selon les modalités retenues et public ciblé (professionnels de santé / habitants)	À l'issue de la définition de la stratégie de communication et tout au long de la durée du CLS	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Soutien du service communication</li> <li>• Expertise CPAM sur le sujet</li> <li>• France service</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagne de communication de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de communication établi (oui/non)</li> <li>• d'information, flyers...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'outils mis en place pour sensibiliser les habitants sur les dispositifs de prise en charge existants (flyers, campagne de communication dans les canaux d'informations...)</li> <li>• Nombre d'outils mis en place pour sensibiliser les médecins sur les dispositifs de prise en charge existants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de demandes de remboursement de transport</li> </ul>



Action 1.9 – Capitaliser sur les actions « probantes » de sensibilisation et de prévention portées par les partenaires et sur les campagnes nationales de prévention			
<b>Axe stratégique</b>	Actions transversales du CLS		
<b>Intitulé de l'action</b>	Capitaliser sur les actions « probantes » de sensibilisation et de prévention portées par les partenaires et sur les campagnes nationales de prévention		
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Référent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne		
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance des professionnels sur les actions et dispositifs déclinés sur le territoire</li> <li>Manque de maillage territorial et d'interconnaissance</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de coordination</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en réseau des acteurs intervenant auprès de publics ciblés</li> <li>Création et/ou renforcement de partenariats</li> <li>Soutien de l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels exerçant sur la ville</li> </ul>		
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui		
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire du CLS un espace de ressources en santé</li> </ul>		
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer les méthodes de communication en prévention</li> </ul>		
<b>Déterminant visé</b>	Système de santé		
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévention</li> <li>Dispositif de coordination</li> </ul>		
<b>Descriptif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'appuyer sur les actions de prévention organisées par les acteurs institutionnels et associatifs du territoire afin de structurer une politique de prévention capitalisant sur des actions menées efficaces</li> <li>Sensibiliser les professionnels du territoire aux actions organisées afin de les encourager à orienter les habitants vers ces événements</li> <li>Organiser, au sein du centre de santé municipal, des journées de sensibilisation et dépistages thématiques en lien avec les campagnes nationales et journées internationales organisées autour de la santé</li> </ul>		
<b>Public cible</b>	Tout public		
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS		
<b>Lieu de l'action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne		
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acteurs institutionnels et associatifs du territoire impliqués dans des actions de prévention en santé (dont CPTS)</li> <li>Centre de santé municipal</li> </ul>		
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Non		
<b>Étapes et calendrier</b>	<table border="1"> <tr> <td>1 – Recensement des actions de sensibilisation et de prévention portées par les acteurs du territoire</td> <td>Tout au long de la durée du CLS</td> </tr> </table>	1 – Recensement des actions de sensibilisation et de prévention portées par les acteurs du territoire	Tout au long de la durée du CLS
1 – Recensement des actions de sensibilisation et de prévention portées par les acteurs du territoire	Tout au long de la durée du CLS		



	(exemple : dispositif Ambassadeurs Santé porté par Unis-Cité)		
	2 – Évaluation collaborative des actions , dans le cadre de groupe de professionnels « pairs » ; animation de groupes de méthodes dédiés à l'analyse des pratiques ; promotion des actions probantes déclinées sur le territoire	Tout au long de la durée du CLS	
	3 – Formalisation de partenariats avec les acteurs de la prévention et/ou appui et accompagnement des acteurs dans l'organisation et la visibilité des actions auprès des professionnels de santé et de la population (exemple : Ambassadeurs Santé Organisation d'actions de prévention et dépistage au sein du centre de santé municipal selon le calendrier des campagnes nationales et des journées mondiales et nationales organisées autour du thème de la santé	Tout au long de la durée du CLS	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Soutien des directions et services de la commune (direction de la vie associative, Cité Éducative, service communication...)</li> <li>• Soutien partenaires professionnels</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Professionnels de la prévention du territoire et des structures spécialisées éventuellement hors du territoire</li> <li>• Centre de santé municipal</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions de prévention recensées auprès des partenaires et examinées par les acteurs locaux</li> <li>• Définition d'un programme d'actions portées par le centre de santé municipal (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation du CLS au groupe de travail sur le déploiement des actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions déployées sur le territoire ayant fait l'objet d'un appui du CLS</li> <li>• Nombre de participants aux journées de sensibilisation organisées au sein du centre de santé municipal</li> </ul>



## Action 1.10 – Relayer les outils et dispositifs de prévention en santé existants

<b>Axe stratégique</b>	Actions transversales du CLS	
<b>Intitulé de l'action</b>	Relayer les outils et dispositifs de prévention en santé existants	
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Réfèrent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne	
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance de la population des outils de prévention existants</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Non-recours aux outils et dispositifs de prévention</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la visibilité des campagnes nationales et locales et outils de prévention en santé</li> <li>Soutien de l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels exerçant sur la ville</li> </ul>	
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui	
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire du CLS un espace de ressources en santé</li> </ul>	
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer les méthodes de communication en prévention</li> </ul>	
<b>Déterminant visé</b>	Système de santé	
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévention</li> <li>Dispositif de coordination</li> </ul>	
<b>Descriptif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la diffusion des outils de prévention structurés par les acteurs institutionnels et associatifs auprès des professionnels et de la population</li> <li>Améliorer la communication sur les dispositifs de prévention en santé existants sur le territoire : Maison des Adolescents pour la santé mentale des jeunes, Maison Sport-Santé pour la prévention aux risques liés à la sédentarité...</li> </ul>	
<b>Public cible</b>	Tout public	
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS	
<b>Lieu de l'action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne	
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acteurs institutionnels et associatifs du territoire impliqués dans des actions de prévention en santé</li> </ul>	
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Non	
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Recensement centralisé des outils et dispositifs de prévention par thématique identifiée (santé mentale, addictions, sport-santé, violences faites aux femmes...)	Tout au long de la durée du CLS
	2 – Transmission des outils et informations aux partenaires et services concernés	Tout au long de la durée du CLS
	3 – Définition d'une stratégie de communication grand public et partage des outils et dispositifs de	Tout au long de la durée du CLS





	prévention à la population par les canaux d'information de la commune selon les modalités retenues		
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Soutien du service communication</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports de communication des acteurs institutionnels et associatifs du territoire</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Base d'informations outils de prévention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et qualité des outils et dispositifs recensés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de distribution et de diffusion des supports de communication</li> </ul>



## Axe 2 – Les actions en faveur de la femme et de l'enfant

Action 2.1 – Communiquer les modes de garde alternatifs			
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur de la femme et de l'enfant		
<b>Intitulé de l'action</b>	Communiquer sur les modes de garde alternatifs		
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Référent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne		
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Part des familles monoparentales élevée et difficultés de garde d'enfants</li> <li>Offre de santé éloignée</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Non-recours aux soins</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Informar la population sur les services de garde alternatifs</li> </ul>		
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui		
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer l'accès aux soins</li> </ul>		
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'accès aux soins de la mère et de l'enfant</li> </ul>		
<b>Déterminant visé</b>	Système d'éducation et de services de garde à l'enfance		
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès aux soins</li> <li>Mobilité</li> <li>Garde d'enfants</li> </ul>		
<b>Descriptif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étudier le lien de causalité entre le non-recours aux soins des parents et les difficultés de garde des enfants</li> <li>Relayer les informations auprès de la population sur les modes de garde alternatifs proposés sur le territoire via les canaux de communication de la commune : site internet, réseaux sociaux, l'hebdomadaire de la ville de Montereau-Fault-Yonne, le magazine mensuel, le guide de la ville...</li> </ul>		
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS		
<b>Lieu d'action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne		
<b>Public cible</b>	Familles monoparentales, parent isolé...		
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction de la petite enfance</li> <li>Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne</li> </ul>		
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Oui (via la consultation et le recensement des besoins des habitants)		
<b>Étapes et calendrier</b>	<table border="1"> <tr> <td>1 – Identification des problématiques de recours aux soins liés aux difficultés de garde des enfants (enquête auprès de la population)</td> <td>À l'issue de la signature du CLS</td> </tr> </table>	1 – Identification des problématiques de recours aux soins liés aux difficultés de garde des enfants (enquête auprès de la population)	À l'issue de la signature du CLS
1 – Identification des problématiques de recours aux soins liés aux difficultés de garde des enfants (enquête auprès de la population)	À l'issue de la signature du CLS		



	2 – Recensement des sociétés implantées sur le territoire du Pays de Montereau-Fault-Yonne Définition d'une stratégie de communication grand public	À l'issue de la signature du CLS	
	3 – Communication modes de garde alternatifs à la population par les canaux d'information de la commune selon les modalités retenues	Tout au long de la durée du CLS	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Soutien du service communication</li> <li>• Soutien du service participation citoyenne</li> <li>• Soutien de la direction de la petite enfance</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Professionnels du territoire et des structures spécialisées éventuellement hors du territoire</li> </ul> <p>Exemple : la société Domissori implantée sur le territoire propose ses services à domicile pour un minimum de 16h par mois avec des tarifs proportionnels au quotient familial</p>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête réalisée (oui/non)</li> <li>• Stratégie de communication définie (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de sociétés recensées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution du nombre de recours aux modes de garde alternatifs</li> </ul>



Action 2.2 – Organiser des séances collectives à la maternité de Montereau-Fault-Yonne à destination des futures mères suivies à l’hôpital	
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur de la femme et de l’enfant
<b>Intitulé de l’action</b>	Organiser des séances collectives à la maternité de Montereau-Fault-Yonne à destination des futures mères suivies à l’hôpital
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne
<b>Constats et enjeux de l’action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous-effectif des sages-femmes à l’hôpital</li> <li>• Difficultés pour la PMI de toucher certaines familles isolées dont les besoins de santé et suivi sont importants</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés pour réaliser les entretiens prénataux</li> <li>• Non-recours aux services pris en charge par l’Assurance Maladie</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser aux parcours « grossesse » et « mère-enfant »</li> <li>• Accompagner les futurs parents dans le projet de naissance</li> <li>• Favoriser les échanges entre les futures mères</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la prévention et le dépistage</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir une approche pluriprofessionnelle du parcours de la mère et de l’enfant</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention</li> <li>• Maternité</li> <li>• Périnatalité</li> <li>• Pédiatrie</li> <li>• Parentalité</li> </ul>
<b>Descriptif de l’action</b>	<p>Accompagner les futures mères et parents dans leur projet de naissance et les sensibiliser aux parcours « grossesse » et « mère-enfant » par l’organisation de séances collectives au sein des locaux de la maternité de Montereau-Fault-Yonne, en faisant intervenir une pluralité de professionnels : gynécologue, pédiatre, sage-femme, éducateur de jeunes enfants, PMI, psychologue, associations œuvrant dans ce champ, avec pour ambition de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des liens sécurisants grâce à un réseau de professionnels coordonnés</li> <li>• Accompagner les futurs parents dans la prise de décision concernant la santé de la future mère, la grossesse, les modalités d’accouchement...</li> <li>• Assurer des actions de prévention et de promotion de la santé de la mère (prévention de la dépression post-partum...) et du nouveau-né (alimentation, psychomotricité...)</li> <li>• Présenter les dispositifs d’accompagnement post-accouchement</li> <li>• Apporter un soutien psychologique aux futurs parents et les préparer à la fonction de parents</li> <li>• Favoriser les échanges et le partage d’expérience et lutter contre l’isolement parental</li> </ul>



<b>Public cible</b>	Futures mères suivies au sein de la maternité de Montereau-Fault-Yonne		
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS		
<b>Lieu de l'action</b>	Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne (site Montereau-Fault-Yonne)		
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre de Santé Municipal</li> <li>PMI-Planning Familial</li> <li>Assurance Maladie-PRADO</li> <li>Associations et Fondations intervenant auprès du public « mère-enfant » (Équalis, fondation Poidatz, Paroles de Femmes-Le Relais...)</li> <li>Professionnels libéraux (médecins généralistes, kinésithérapeutes...)</li> </ul>		
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Non		
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Sur la base de l'action « animer autour de chaque type de public des groupes de travail décloisonnés entre les différents acteurs » : identifier lors d'une rencontre portant sur le public mère-enfant les professionnels pouvant intervenir lors de ces séances (médecin, sage-femme, éducateur de jeunes enfants, PMI, psychologue, associations...)	À l'issue de la signature du CLS	
	2 – Identifier un référent professionnel en charge du pilotage et l'appuyer pour l'organisation des séances - Organisation d'une rencontre avec les professionnels identifiés et intéressés afin de définir les modalités organisationnelles (fréquence, lieu...)	Suite à l'identification des professionnels (1 <sup>ère</sup> année)	
	3 – Lancement des séances selon les modalités opérationnelles définies	Tout au long de la durée du CLS	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe de travail décloisonné sur le public mère-enfant (action 1.1)</li> <li>Maternité du Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne site Montereau-Fault-Yonne</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Professionnels du territoire et des structures spécialisées éventuellement hors du territoire</li> <li>« Café des parents » organisé par le service pédiatrie du site hospitalier de Montereau-Fault-Yonne du Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne depuis mars 2023</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'un programme et modalités de travail (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de séances organisées par an</li> <li>Nombre de participants par séance</li> <li>Profil des professionnels intervenants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Satisfaction des participants</li> <li>Retour d'expérience des professionnels et partenaires (exemple : évolution du recours aux dispositifs portés par la PMI)</li> </ul>



Action 2.3 – Créer la maison des mères et enfants s’inspirant du modèle de la maison des 1 000 jours favorisant les repérages et orientations en santé	
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur de la femme et de l’enfant
<b>Intitulé de l’action</b>	Créer la maison des mères et enfants s’inspirant du modèle de la maison des 1 000 jours favorisant les repérages et orientations en santé
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Groupe de travail décroisé sur le public mère-enfant
<b>Constats et enjeux de l’action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vaccinations et dépistages peu pratiqués</li> <li>• Manque de lieu de rencontres mère/jeune enfant</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau élevé de mortalité infantile</li> <li>• Méconnaissance des actions de soutien à la parentalité</li> <li>• Démographie des professionnels fragile</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des dispositifs de prévention, d’écoute, d’information, d’aide et d’accompagnement pour les parents et jeunes enfants</li> <li>• Encourager le repérage précoce des troubles de l’enfant</li> <li>• Favoriser les rencontres et échanges entre les usagers</li> <li>• Créer un réseau d’acteurs dynamique, favorable à l’attractivité et la venue des professionnels sur le territoire</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la prévention et le dépistage</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapprocher l’offre en périnatalité, pédiatrie et maternité</li> <li>• Promouvoir une approche pluriprofessionnelle du parcours de la mère et de l’enfant</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Système de santé
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention</li> <li>• Accès aux soins</li> <li>• Maternité</li> <li>• Périnatalité</li> <li>• Pédiatrie</li> <li>• Parentalité</li> </ul>
<b>Descriptif de l’action</b>	<p>Capitaliser sur le groupe de travail décroisé traitant du public mère-enfant afin de porter la création d’une structure s’inspirant du modèle de la “Maison des 1 000 jours” :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tiers lieu unique d’accompagnement et de soutien à la parentalité ;</li> <li>- Lieu de ressources et de rencontres, pour les parents et les professionnels ;</li> <li>- Structure fédératrice animant et alimentant une dynamique territoriale.</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Public « mère-enfant », parents
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l’action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne



<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de Santé Municipal</li> <li>• Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne</li> <li>• PMI-Planning Familial</li> <li>• Assurance Maladie-PRADO</li> <li>• Associations et Fondations intervenant auprès du public « mère-enfant » (Equalis, fondation Poidatz, Paroles de Femmes-Le Relais...)</li> <li>• Professionnels libéraux (médecins généralistes, kinésithérapeutes...)</li> </ul>		
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Oui (via la consultation et le recensement des besoins des habitants)		
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Recensement des besoins (enquête auprès de la population et des professionnels)	Année 2024	
	2 – Étude de faisabilité : moyens financiers, locaux, partenariats... COFIL/gouvernance, remontée de l'information aux partenaires institutionnels	Années 2024 / 2025	
	3 – Définition des modalités organisationnelles et ouverture de la structure	Années 2025 / 2026	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Groupe de travail décloisonné sur le public mère-enfant (action 1.1)</li> <li>• Pôle femme-parents-enfant du Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui sur le COFIL au cœur des familles porté par le Centre Social de la Commune de Montereau-Fault-Yonne</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Charte de fonctionnement (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes accueillies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution du nombre de professionnels intervenant en périnatalité sur le territoire</li> </ul>



## Action 2.4 – Accompagner les familles dans l'adoption de comportements alimentaires adaptés

<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur de la femme et de l'enfant
<b>Intitulé de l'action</b>	Accompagner les familles dans l'adoption de comportements alimentaires adaptés
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Centre Social de Montereau-Fault-Yonne – Maison des Familles
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque important de surpoids et d'obésité lié à la précarité des habitants (notamment du QPV)</li> <li>• Comportements alimentaires inadaptés</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de pathologies associées (taux de prévalence du diabète sur le territoire nettement supérieur aux taux départemental et régional)</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre un accès à une éducation nutritionnelle aux familles éloignées du système de santé</li> <li>• Favoriser l'interconnaissance entre les parents et le faire ensemble entre les parents et leurs enfants</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la prévention</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter spécifiquement contre le surpoids et l'obésité infantile</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention</li> <li>• Alimentation</li> <li>• Hygiène de vie</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<p>Organisation d'ateliers parents-enfants d'éveil sensoriel et de cuisine s'appuyant sur les compétences des familles et intégrant une dimension psychoculturelle afin de sensibiliser les familles sur l'éducation à l'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation sur les représentations autour de l'alimentation et les bases de la nutrition</li> <li>• Sensibilisation sur les besoins spécifiques de l'enfant et les rythmes de vie de l'enfant</li> <li>• Initiation à la cuisine équilibrée</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Parents avec des enfants de moins de 12 ans, enfants de 0 à 12 ans
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l'action</b>	Centre Social de la commune de Montereau-Fault-Yonne
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diététicien</li> <li>• Producteurs locaux</li> <li>• IME</li> <li>• Cité Éducative</li> <li>• Caisse d'Allocations Familiales</li> <li>• Maison des Solidarités de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>• Centre de santé municipal</li> <li>• Associations</li> </ul>





	<ul style="list-style-type: none"> <li>ANCT</li> </ul>		
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Oui (via l'information à la population)		
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Définition des modalités de gouvernance et de pilotage du projet	À l'issue de la signature du CLS	
	2 – Partenariats avec des producteurs locaux et professionnels intervenant dans le cadre de ces ateliers (compétences psychosociales, nutrition...) Programmation des ateliers	À l'issue de la première étape	
	3 – Lancement des ateliers	Janvier à décembre 2024	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Temps de coordination référente familles</li> <li>Temps de la cuisinière en cheffe du Centre Social</li> <li>COPIL « Prévention surpoids et obésité infantile »</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupement Agriculteurs Biologiques Région Ile de France</li> <li>Groupe de travail décroïonné sur le public mère-enfant (action 1.1)</li> <li>Appui sur le COPIL au cœur des familles porté par le Centre Social de la Commune de Montereau-Fault-Yonne</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Planification des ateliers (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'ateliers organisés</li> <li>Nombre de participants aux différents ateliers</li> <li>Nombre de partenaires mobilisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquête de satisfaction et de connaissances</li> </ul>



Action 2.5 – Favoriser l’appropriation, par les monterelais, de la démarche de prévention de lutte l’obésité infantile	
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur de la femme et de l’enfant
<b>Intitulé de l’action</b>	Favoriser l’appropriation, par les monterelais, de la démarche de prévention de lutte l’obésité infantile
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre social – Maison des Familles</li> <li>• Direction de la vie scolaire de la commune de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>• Éducation Nationale</li> </ul>
<b>Constats et enjeux de l’action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque important de surpoids et d’obésité lié à la précarité des habitants (notamment du QPV)</li> <li>• Comportements alimentaires inadaptés</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de pathologies associées (taux de prévalence du diabète sur le territoire nettement supérieur aux taux départemental et régional)</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre un accès à une éducation nutritionnelle aux familles éloignées du système de santé</li> <li>• Rendre les enfants acteurs de la démarche de prévention</li> <li>• Impliquer les parents dans la démarche de prévention</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la prévention</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter spécifiquement contre le surpoids et l’obésité infantile</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention</li> <li>• Alimentation</li> <li>• Hygiène de vie</li> </ul>
<b>Descriptif de l’action</b>	<p>Structurer une démarche de prévention en trois temps afin de favoriser son appropriation par les bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un temps de découverte (type forum ouvert-salon où seraient présents des partenaires alimentation, sport, santé, cuisine... avec des stands et des ateliers pratiques)</li> <li>• Un temps d’actions (réalisation d’un projet concret dans la classe, au centre social, avec des associations... par les enfants et leurs parents)</li> <li>• Un temps de partage (une demi-journée de présentation des actions montées et de valorisation des participants)</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Tout public
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l’action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cité Éducative</li> <li>• Réseau d’écoute d’aide et d’accompagnement à la parentalité (RéAP)</li> <li>• Maison des Solidarités de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>• Acteurs du sport et de la nutrition</li> <li>• Acteurs du soutien à la parentalité</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ANCT</li> </ul>		
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Oui (via la concertation avec les participants)		
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Définition des modalités de gouvernance et de pilotage du projet Définition d'un calendrier en lien avec les journées nationales/internationales de lutte contre l'obésité et le diabète (exemple : organisation d'un salon le 4 mars 2024 en lien avec la journée mondiale de la lutte contre l'obésité) Élaboration de partenariats avec les acteurs du sport et de la nutrition		À l'issue de la signature du CLS
	2 – Lancement des évènements		À partir de janvier 2024
	3 – Clôture de l'action avec la présentation des projets par les enfants et leurs parents		Juin 2024
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Soutien du service communication</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• COFIL « Prévention surpoids et obésité infantile »</li> <li>• Appui sur le COFIL au cœur des familles porté par le Centre Social de la Commune de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>• Direction des sports et de la vie associative</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmation des différents temps (oui/non)</li> <li>• Organisation du salon (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'intervenants au salon</li> <li>• Nombre d'entrées au salon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets réalisés</li> <li>• Nombre de participants à la présentation des projets</li> </ul>



Action 2.6 – Sensibiliser les enfants au « bien manger »		
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur de la femme et de l'enfant	
<b>Intitulé de l'action</b>	Sensibiliser les enfants au « bien manger »	
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Centre Social de Montereau-Fault-Yonne – Maison des Familles	
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque important de surpoids et d'obésité lié à la précarité des habitants (notamment du QPV)</li> <li>• Comportements alimentaires inadaptés</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de pathologies associées (taux de prévalence du diabète sur le territoire nettement supérieur aux taux départemental et régional)</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir des habitudes d'alimentation saine et d'équilibre alimentaire</li> <li>• Créer du lien social</li> <li>• Faire découvrir les métiers de bouche</li> </ul>	
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui	
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la prévention</li> </ul>	
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter spécifiquement contre le surpoids et l'obésité infantile</li> </ul>	
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux	
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention</li> <li>• Alimentation</li> <li>• Hygiène de vie</li> </ul>	
<b>Descriptif de l'action</b>	Organiser un parcours de saison permettant aux enfants de suivre le parcours d'aliments (fruits, légumes) depuis la pousse jusqu'à la récolte et la cuisine. La saison pourrait se terminer par un évènement type « Top chef » enfants-parents, avec un restaurant éphémère	
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS	
<b>Lieu de l'action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne	
<b>Public cible</b>	Enfants 6-12 ans	
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne</li> <li>• Maison des Solidarités de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>• Cité Éducative</li> </ul>	
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Oui (via la concertation avec les participants)	
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Définition des modalités de gouvernance et de pilotage du projet Définition d'un calendrier	À l'issue de la signature du CLS
	2 – Lancement du parcours	Printemps 2024 / Été 2024



	3 – Clôture de l'action avec l'évènement « Top Chef »	Été 2024	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil municipal des enfants</li> <li>Temps de coordination référente familles</li> <li>Temps de la cuisinière en cheffe du Centre Social</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>COFIL « Prévention surpoids et obésité infantile »</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition du calendrier du projet (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquête de satisfaction et connaissances</li> </ul>



## Axe 3 – Les actions en faveur des publics vulnérables

Action 3.1 – Engager un travail avec le CCAS pour les demandes de domiciliation	
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur des publics vulnérables
<b>Intitulé de l'action</b>	Engager un travail avec le CCAS pour les demandes de domiciliation
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Centre Communal de l'Action Sociale de Montereau-Fault-Yonne
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés de domiciliation de certains profils de personnes</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès aux droits limité, avec des conditions d'éligibilité associées à la domiciliation</li> <li>• Renoncement aux soins</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des inégalités d'accès aux droits et aux soins par l'obtention d'une domiciliation</li> <li>• Accompagnement dans les demandes de domiciliation</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès aux soins</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'accès aux droits des publics vulnérables</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Système des services sociaux
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès aux soins</li> <li>• Accès aux droits</li> <li>• Vulnérabilité</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser un groupe de travail avec les agents du CCAS afin d'identifier les points bloquants des demandes de domiciliation</li> <li>• Définir les conditions d'éligibilité à l'obtention d'une domiciliation</li> <li>• Sensibiliser les acteurs au plus près des publics vulnérables sur la possibilité de domiciliation du CCAS et les conditions d'éligibilité définies</li> <li>• Accompagner les publics vulnérables dans les démarches de demande de domiciliation</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Publics vulnérables
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l'action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acteurs du soutien aux personnes vulnérables (dont EMPP)</li> </ul>
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Non



<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Benchmark sur le fonctionnement des CCAS du territoire	Mars 2023	
	2 – Définition des conditions d'éligibilité à l'obtention d'une domiciliation et mise en pratique	Septembre 2023	
	3 – Communication auprès des professionnels de santé et acteurs intervenant auprès des publics vulnérables sur la possibilité d'obtenir une domiciliation et sous quelles conditions	Tout au long de la durée du CLS	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du référent technique CCAS</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau UNCCAS</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du benchmark (oui/non)</li> <li>• Identification des parties prenantes au groupe de travail (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de groupes de travail organisés</li> <li>• Définition des conditions d'éligibilité d'obtention d'une domiciliation (oui/non)</li> <li>• Nombre de professionnels et acteurs sensibilisés aux conditions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retour d'expérience des agents du CCAS et des partenaires</li> <li>• Evolution des ratios de refus de domiciliation /demandes traitées</li> <li>• Nombre de personnes orientées vers le CCAS pour une demande de domiciliation</li> </ul>



### Action 3.2 – Diffuser une information adaptée au sein des lieux stratégiques et espaces de médiation

<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur des publics vulnérables	
<b>Intitulé de l'action</b>	Diffuser une information adaptée au sein des lieux stratégiques et espaces de médiation	
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Réfèrent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne	
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Information peu adaptée aux situations de vulnérabilité englobant un continuum de profils (précarité, isolement social, handicap, perte d'autonomie, barrière de la langue...)</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mauvaise perception des messages de prévention</li> <li>Méconnaissance des services de santé, de prévention et d'accompagnement au parcours de santé</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter l'information aux spécificités des publics vulnérables</li> <li>Mobiliser les espaces de proximité et de médiation</li> </ul>	
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui	
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer l'accès aux soins</li> </ul>	
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer l'accès aux droits des publics vulnérables</li> </ul>	
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux	
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès aux soins</li> <li>« Aller vers »</li> <li>Vulnérabilité</li> </ul>	
<b>Descriptif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter les outils de communication en les traduisant et utilisant des pictogrammes pour faciliter la compréhension et l'appropriation des messages de prévention</li> <li>Diffuser les supports d'informations au sein de lieux stratégiques</li> </ul>	
<b>Public cible</b>	Publics vulnérables	
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS	
<b>Lieu de l'action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne et partenaires	
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Professionnels et bénévoles intervenant auprès des publics vulnérables (population en situation de précarité, personnes en situation de handicap...)</li> </ul>	
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Oui (via la co-construction de solutions avec des habitants ciblés du territoire)	
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Recensement des informations à diffuser et identification des lieux stratégiques des services de la communes et extérieurs (exemple : sortie des magasins Carrefour...)	1 <sup>er</sup> trimestre 2024





	2 – Organisation d'un groupe de travail décloisonné (action 1.1) sur l'adaptation des supports de communication selon les publics faisant intervenir des membres de l'Agora « Solidarités »	1 <sup>er</sup> trimestre 2024	
	3 – Diffusion des supports aux publics dans les lieux identifiés	2 <sup>ème</sup> trimestre 2024	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du référent CLS</li> <li>• Soutien du service participation citoyenne</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de travail décloisonné sur le public vulnérable (action 1.1)</li> <li>• Service communication de la commune de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>• Centre Social de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>• Centre Communal d'Action Sociale de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>• Agora (Assemblée consultative constituée d'experts qualifiés dans leur domaine et habitants de la commune) « Solidarité »</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateur de processus</b>	<b>Indicateur d'activité</b>	<b>Indicateur de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'un groupe de travail décloisonné (action 1.1) sur le thème de l'adaptation de l'information aux publics vulnérables (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification d'une stratégie de communication (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de supports de communication diffuser</li> <li>• Nombre de lieux stratégiques identifiés</li> </ul>

Action 3.3 – Engager des partenariats pour permettre des solutions d’hébergement social à proximité de Montereau-Fault-Yonne		
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur des publics vulnérables	
<b>Intitulé de l’action</b>	Engager des partenariats pour permettre des solutions d’hébergement social à proximité de Montereau-Fault-Yonne	
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre Communal de l’Action Sociale de Montereau-Fault-Yonne</li> </ul>	
<b>Constats et enjeux de l’action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Manque structurel de places d’hébergement pour les publics vulnérables</li> <li>Carence de l’offre sur les structures et services relais dans les parcours d’intégration au droit commun</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Éloignement des préoccupations de santé au regard des autres difficultés sociales de vie traversées</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l’accès à un hébergement</li> </ul>	
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui	
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer l’accès aux soins</li> </ul>	
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer ou renforcer les coopérations avec certains services d'interface sanitaires et sociaux</li> </ul>	
<b>Déterminant visé</b>	Milieus de vie	
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès aux droits</li> <li>Vulnérabilité</li> <li>Hébergement</li> </ul>	
<b>Descriptif de l’action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formaliser des partenariats entre les CHRS du secteur et le CCAS de Montereau-Fault-Yonne afin de faciliter l’adressage des personnes nécessitant ce type de prise en charge</li> <li>Engager une réflexion sur un programme d’actions améliorant le passage de l’hébergement au logement en incluant les bailleurs locaux</li> </ul>	
<b>Public cible</b>	Personnes majeures sans domicile fixe	
<b>Territoire</b>	Échelle départementale	
<b>Lieu de l’action</b>	Échelle départementale	
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CHRS du secteur Sud Seine-et-Marne</li> <li>Bailleurs sociaux (Confluence Habitat, Trois Moulins Habitat...)</li> </ul>	
<b>Démarche participative associant les habitants à l’action</b>	Non	
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Créer des liens avec les CHRS du secteur géographique et le CCAS de Montereau-Fault-Yonne les invitant à participer au groupe de travail décloisonné sur les publics vulnérables (action 1.1)	En fonction du programme établi (action 1.1)
	2 – Définir des modalités de travail entre les CHRS identifiés et le CCAS de Montereau-Fault-Yonne afin de faciliter l’accès à un hébergement pour les	Année 2024 puis tout au long de la durée du CLS



	publics vulnérables (convention de partenariat ?) et mise en œuvre des modalités de partenariat		
	3 – Identifier un programme d'actions facilitant le passage de l'hébergement au logement	Année 2025	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du référent technique CCAS</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence du bailleur social « Confluence Habitat » au cours des ateliers de travail en vue de l'élaboration du CLS</li> <li>• Groupe de travail décloisonné sur les publics vulnérables (action 1.1)</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement de l'offre en hébergement (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes adressées vers un CHRS du territoire</li> <li>• Nombre d'actions partenariales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de passages de l'hébergement au logement</li> </ul>



Action 3.4 – Organiser un partenariat entre le Centre de Santé Municipal et la PASS du Centre Hospitalier pour les consultations dentaires		
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur des publics vulnérables	
<b>Intitulé de l'action</b>	Organiser un partenariat entre le POM3 Faiencerie et la PASS du Centre Hospitalier pour les consultations dentaires	
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Centre de Santé Municipal	
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Absence d'offre de soins de santé bucco-dentaire au sein de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) du Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne (site Montereau-Fault-Yonne)</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accès aux soins de santé bucco-dentaire limité pour les patients en situation de précarité</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre aux publics vulnérables éloignés du système de santé d'accéder à une offre en soins de santé bucco-dentaire</li> </ul>	
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui	
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer l'accès aux soins</li> </ul>	
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer ou renforcer les coopérations avec certains services d'interface sanitaires et sociaux</li> </ul>	
<b>Déterminant visé</b>	Système de santé	
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès aux soins</li> <li>Santé bucco-dentaire</li> <li>Vulnérabilité</li> </ul>	
<b>Descriptif de l'action</b>	Définir les conditions d'adressage de la PASS pour des soins de santé bucco-dentaire vers les professionnels de santé du Centre de Santé Municipal	
<b>Public cible</b>	Publics vulnérables	
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS	
<b>Lieu de l'action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne	
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne</li> </ul>	
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Non	
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Définition des modalités de partenariat (objectifs communs partagés, modalités d'adressage, mutualisation des moyens...)	1 <sup>er</sup> trimestre 2024
	2 – Formalisation du partenariat (nouvelle convention ? avenant à la convention fixant le cadre de coopération entre le Centre Municipal de Santé et le Centre Hospitalier ?)	1 <sup>er</sup> trimestre 2024



	3 – Démarrage et suivi du partenariat	À l'issue de la formalisation du partenariat	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Temps de coordination du CLS</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe de travail décloisonné sur les publics vulnérables (action 1.1)</li> <li>Cadre de coopération fixé par une convention entre le Centre de Santé Municipal et le Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition des critères d'adressage (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de réorientations vers le Centre de Santé Municipal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de frequent users sollicitant la PASS pour des soins de santé bucco-dentaires</li> </ul>



Action 3.5 – Expérimenter le rôle d’un médiateur en santé sur certains lieux d’accueil des publics vulnérables	
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur des publics vulnérables
<b>Intitulé de l’action</b>	Expérimenter le rôle d’un médiateur en santé sur certains lieux d’accueil des publics vulnérables
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne</li> </ul>
<b>Constats et enjeux de l’action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une population concentrant nombre de difficultés économiques et sociales</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Éloignement des préoccupations de santé au regard des autres difficultés sociales de vie traversées</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le recours aux soins des personnes isolées et/ou éloignées du système de santé</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	Renforcer la prévention et le parcours en santé
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déployer les démarches partenariales du « aller vers »</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Système de santé
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès aux soins</li> <li>• « Aller Vers »</li> <li>• Vulnérabilité</li> </ul>
<b>Descriptif de l’action</b>	<p>Expérimenter le rôle d’un médiateur en santé afin de développer des actions s’intégrant dans le « aller vers » et le « faire avec » contribuant notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer une relation de confiance entre les populations concernées (professionnels, usagers...),</li> <li>- Faciliter l’entrée des usagers dans un parcours de santé et sa coordination,</li> <li>- Favoriser l’émergence d’actions collectives et partenariales de promotion de la santé,</li> <li>- Participer aux actions structurantes de la politique en santé.</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Publics vulnérables, éloignés des dispositifs socio-sanitaires de droit commun et qui échappent aux professionnels de la santé et du social
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l’action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Professionnels de santé</li> <li>• Acteurs de la promotion de la santé</li> <li>• Professionnels de l’accompagnement de la vie quotidienne</li> <li>• Réseaux d’accès aux droits</li> <li>• Acteurs du secteur de l’hébergement et du logement</li> <li>• Professionnels éducatifs et de l’insertion professionnelle</li> <li>• Acteurs associatifs</li> </ul>
<b>Démarche participative</b>	Oui



<b>associant les habitants à l'action</b>			
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Rédaction d'une fiche de poste en lien avec l'ARS DD77	2024	
	2 – Recrutement d'un médiateur en santé	2024/2025	
	3 – Mise en œuvre opérationnelle des missions et engagements de partenariats	À la suite du recrutement	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Soutien du service ressources humaines</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de travail décloisonné sur les publics vulnérables (action 1.1)</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche de poste rédigée (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement d'un médiateur en santé (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de professionnels impliqués dans le projet de médiation</li> <li>• Nombre de participation et contribution du médiateur aux actions de promotion de la santé</li> <li>• Nombre d'utilisateurs orientés</li> </ul>



## Action 3.6 – Mobiliser les acteurs les plus à même de rencontrer des publics vulnérables « invisibles »

<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur des publics vulnérables
<b>Intitulé de l'action</b>	Mobiliser les acteurs les plus à même de rencontrer des publics vulnérables « invisibles »
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Référent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche peu adaptée aux situations de vulnérabilité englobant un continuum de profils (précarité, isolement social, handicap, perte d'autonomie, barrière de la langue...)</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise perception des messages de prévention</li> <li>• Méconnaissance des services de santé, de prévention et d'accompagnement au parcours de santé</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter l'information aux spécificités des publics vulnérables</li> <li>• Mobiliser les espaces de proximité et de médiation</li> <li>• Améliorer la compréhension et la réponse aux besoins en santé des publics vulnérables éloignés du système de santé</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la prévention et la formalisation des parcours de santé</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déployer les démarches partenariales du « aller vers »</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès aux soins</li> <li>• Prévention</li> <li>• « Aller vers »</li> <li>• Vulnérabilité</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<p>Définir et déployer un programme d'actions portées par les acteurs les plus proches des publics vulnérables dits « invisibles » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des actions de prévention en partenariat avec les pharmacies de la ville</li> <li>• Les associations implantées dans les quartiers, mais qui ne sont pas spécialisées en santé, peuvent aussi être des bons vecteurs de la prévention, et toucher des publics vulnérables qui ne seraient sinon pas atteints par les structures « habituelles » ou « conventionnelles »</li> <li>• L'organisation de journées dédiées à la prévention, avec une déclinaison des actions de prévention dans un large panel de lieux et de structures, touchant un large public, y compris vulnérable</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Publics vulnérables
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l'action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acteurs institutionnels et associatifs du soutien aux personnes vulnérables</li> <li>• Professionnels de santé du territoire</li> <li>• Centre Communal d'Action Sociale de Montereau-Fault-Yonne</li> </ul>





<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Non		
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Recensement des associations et acteurs locaux du territoire proches des publics vulnérables (en lien avec l'action 1.1)	À l'issue de la signature du CLS	
	2 – Définition des modalités de travail et d'un programme local de prévention (lors de la première rencontre du groupe de travail décloisonné sur les publics vulnérables)	Au cours du 1 <sup>er</sup> trimestre 2024	
	3 – Lancement des actions et aide à la structuration des projets des acteurs locaux	Tout au long de la durée du CLS	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Soutien du service de la vie associative</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de travail décloisonné sur les publics vulnérables (action 1.1)</li> <li>• Associations implantées sur le territoire œuvrant au plus proche des publics vulnérables</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition d'un programme d'actions (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions portées par les acteurs les plus proches des publics vulnérables dits « invisibles »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes touchées par les actions</li> </ul>



## Action 3.7 – Développer l'aide aux aidants non professionnels

<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur des publics vulnérables
<b>Intitulé de l'action</b>	Développer l'aide aux aidants non professionnels
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre Social de Montereau-Fault-Yonne – Maison des familles</li> </ul>
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Épuisement des proches aidants</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de l'isolement des aidés (renoncement aux soins, ruptures de parcours, aggravation de l'état de santé et recours aux urgences...)</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identification des besoins des aidants</li> <li>Sensibilisation et information sur les ressources existantes</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la prévention et le parcours de santé</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déployer les démarches partenariales du « aller vers »</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien aux aidants</li> <li>Prévention</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer sur le mois de l'aidant organisé par le département et accompagner son déploiement sur le territoire</li> <li>Communiquer sur le service Seniors, aînés, personnes handicapées, aidants (SAPHA) du département</li> <li>Organiser des groupes de parole à destination des proches aidants sur le territoire et des temps de sensibilisation auprès des aidants (identification du rôle d'aidant, droits des aidants...) avec l'intervention d'associations spécialisées (exemple : UNAFAM)</li> <li>Accompagner le redéploiement de la Halte Répit portée par l'unité locale monterelaise de la Croix Rouge</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Proches aidants
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l'action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acteurs du soutien aux personnes vulnérables</li> <li>Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne</li> <li>Maison des Solidarités de Montereau-Fault-Yonne</li> </ul>
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Non



<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Identification des besoins de la Croix Rouge pour le redéploiement de la Halte Répit	Mai 2023	
	Identification et communication auprès des aidants des ressources de soutien existantes	1 <sup>er</sup> semestre 2024	
	2 – Le cas échéant, accompagnement de la Croix Rouge dans le redéploiement de la Halte Répit	Septembre 2023	
	Planification des groupes de parole à destination des proches aidants	1 <sup>er</sup> semestre 2024	
	3 – Organisation et lancement des groupes de parole Organisation d'évènements en lien avec la journée nationale de l'aidant afin de sensibiliser les proches aidants sur leurs droits	Tout au long de la durée du CLS	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien du service communication</li> <li>• Locaux du Centre Social de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>• UNAFAM</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salon du Handicap organisé par le Centre Social de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>• Journée nationale de l'aidant (6 octobre)</li> <li>• Collectif Je T'aide</li> <li>• Le guide pratique dédiés aux aidants en activité professionnelle de l'Agirc-Arrco</li> <li>• Ma Boussole Aidants</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateur de processus</b>	<b>Indicateur d'activité</b>	<b>Indicateur de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification des groupes de paroles (oui/non)</li> <li>• Type de canaux de diffusion utilisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de groupes de paroles</li> <li>• Nombre d'intervenants extérieurs</li> <li>• Nombre de structures associatives partenaires</li> <li>• Nombre de journées de sensibilisation réalisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants</li> </ul>



Action 3.8 – Renforcer la formation des professionnels des lieux d'accueil aux questions de santé des publics vulnérables	
<b>Axe stratégique</b>	Actions transversales du CLS
<b>Intitulé de l'action</b>	Renforcer la formation des professionnels des lieux d'accueil aux questions de santé des publics vulnérables
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Référent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Besoins exprimés par les professionnels de formation aux vulnérabilités autres que sociales (exemple : santé mentale)</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance des dispositifs de prise en charge par les travailleurs sociaux</li> <li>Stigmatisation de certaines pathologies</li> <li>Professionnels mis à l'épreuve dans leur pratique</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration des pratiques d'accompagnement des publics vulnérables et de la compréhension et de la réponse aux besoins en santé des publics vulnérables</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la prévention et le parcours de santé</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer les formations interprofessionnelles en santé</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Systeme de santé
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation</li> <li>Vulnérabilité</li> <li>Prévention</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer, à destination des professionnels exerçant auprès des publics vulnérables, des formations leur permettant d'être en mesure d'identifier les besoins en santé des publics vulnérables (notamment en raison de certains signes cliniques) et d'orienter les usagers vers un parcours de santé adapté à leur besoin</li> <li>Outiller et informer les professionnels et bénévoles de terrain accompagnant des publics précaires sur les dispositifs d'accès aux droits et aux soins existants sur le territoire</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Professionnels et bénévoles intervenant auprès des publics vulnérables
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS et partenaires du CLS
<b>Lieu de l'action</b>	En fonction du centre de formation retenu
<b>Partenaires potentiels</b>	Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Non



Étapes et calendrier	1 – Recensement des besoins en termes de formation (nombre de professionnels, profils...) et adaptation de l'offre	1 <sup>er</sup> semestre 2024	
	2 – Identifier les centres de formation et construction du programme de formation	1 <sup>er</sup> semestre 2024	
	3 – Mise en place effective d'un calendrier de formations et lancement des sessions	2024-2025-2026	
Moyens à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Soutien du service ressources humaines</li> </ul>		
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organismes de formation spécialisés</li> <li>• CPTS Sud 77</li> </ul>		
Suivi et évaluation	<b>Indicateur de processus</b>	<b>Indicateur d'activité</b>	<b>Indicateur de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des besoins de formation (estimation des professionnels concernés)</li> <li>• Contacts et comparaison des possibilités de formation (oui/non)</li> <li>• Organisation des séances de formation (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'inscrits aux sessions de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de professionnels ayant effectivement suivis la formation</li> <li>• Niveau de satisfaction des participants</li> </ul>



## Axe 4 – Les actions en faveur des jeunes

Action 4.1 – Créer les conditions d'une concertation resserrée entre le CMP et les acteurs sociaux	
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur des jeunes
<b>Intitulé de l'action</b>	Créer les conditions d'une concertation resserrée entre le CMP et les acteurs sociaux
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Référent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de liens entre les acteurs sociaux du territoire et le CMP</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rupture de parcours des jeunes liée à une impossibilité pour les acteurs sociaux d'assurer un suivi</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la mise en réseau entre les acteurs intervenant auprès des jeunes (maison de la réussite éducative, service jeunesse, mission locale...) et le CMP</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer l'accès aux soins</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'entrée dans le parcours de santé mentale des jeunes</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Système de santé
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Santé Mentale</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	Mise en place d'une concertation resserrée entre le CMP et les acteurs sociaux (MRE, service jeunesse, mission locale...) afin d'améliorer le suivi des jeunes dans le parcours en santé mentale par l'implication des professionnels intervenant au plus près des jeunes
<b>Public cible</b>	Publics jeunes
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l'action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CMP</li> <li>Service jeunesse</li> <li>Maison de la Réussite Éducative</li> <li>Carrefour de la Réussite</li> <li>Mission locale</li> </ul>
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Non



Étapes et calendrier	1 – Rencontre et définition des modalités de concertation entre le CMP et acteurs sociaux intervenant auprès des jeunes	1 <sup>er</sup> trimestre 2024	
	2 – Mise en œuvre des modalités de concertation	Tout au long de la durée du CLS	
Moyens à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> <li>Temps de coordination du référent CLS</li> </ul>		
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe de travail décloisonné sur le public jeune (action 1.1)</li> </ul>		
Suivi et évaluation	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition des modalités de concertation (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de concertations organisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de cas suivis</li> </ul>



## Action 4.2 – Mobiliser l'Incubateur sur les thématiques en santé

<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur des jeunes
<b>Intitulé de l'action</b>	Mobiliser l'Incubateur sur le thématiques en santé
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Service « Carrefour de la Réussite » de la commune de Montereau-Fault-Yonne
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés pour toucher les jeunes éloignés des dispositifs traditionnels</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non-recours à l'offre de santé</li> <li>• Entrée tardive des jeunes dans le parcours de santé</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter une démarche d'« aller vers » en santé</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la prévention et le parcours de santé</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre à « parler santé » dans les lieux de vie ordinaires fréquentés par les jeunes</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention</li> <li>• Aller Vers</li> <li>• Santé mentale</li> <li>• Santé sexuelle</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<p>Capitaliser sur l'ouverture de l'Incubateur afin de déployer des actions de prévention à destination des jeunes.</p> <p>Projet innovant d'inclusion des jeunes les plus éloignées des dispositifs traditionnels, l'Incubateur a été conçu et pensé de manière à atteindre les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capter les 16-30 ans, en particulier les publics dits « invisibles », sur un lieu d'accueil ouvert dédié, en proposant des activités facilitant l'intervention des médiateurs, éducateurs et intervenants ;</li> <li>• Créer une relation de confiance avec les jeunes ;</li> <li>• Remobiliser ces jeunes en les incluant au sein de projets proposés ou entre pairs.</li> </ul> <p>Pour ce faire, les horaires sont adaptés au rythme de vie des jeunes ciblés y compris les soirs et les week-ends. Un espace d'accueil, de ressources, de prévention et de co-working y a été aménagé : « le Salon ». Cet espace a vocation à accueillir des acteurs locaux de la prévention et d'information. Une programmation des activités permettra d'assurer l'intervention des partenaires dont ceux relevant du champ de la santé (prévention des conduites addictives, accompagnement au développement de comportements favorables liés à l'activité physique, l'alimentation, l'estime de soi, la vie affective et sexuelle...).</p>
<b>Public cible</b>	Publics jeunes âgés de 16 à 30 ans
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l'action</b>	Incubateur (Commune de Montereau-Fault-Yonne)





<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service jeunesse de la commune de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>• Cité Éducative</li> <li>• Centre Social de Montereau-Fault-Yonne – Maison des Familles</li> <li>• Centre de Santé Municipal</li> <li>• Conseil des Jeunes</li> <li>• Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne (dont MDA)</li> <li>• Assurance Maladie</li> <li>• Éducation Nationale (Lycée)</li> <li>• Associations et Fondations intervenant auprès des jeunes (Unis-Cité, ACVER, ADSEA, APS Contact, Club sportif monterelais...)</li> <li>• Professionnels libéraux...</li> </ul>		
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Oui (via la co-construction de la programmation avec le Conseil des Jeunes)		
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Définition des thématiques prioritaires annuelles à intégrer dans la programmation des activités de l'Incubateur en lien avec le Conseil des Jeunes et le service jeunesse	Septembre de chaque année du CLS	
	2 – Programmation des activités de sensibilisation et de prévention en santé au sein de l'Incubateur et définition des modalités de partenariat avec les intervenants	Dernier trimestre de chaque année du CLS	
	3 – Lancement des activités de sensibilisation et de prévention en santé au sein de l'Incubateur	Année civile de chaque année du CLS (janvier à décembre)	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du responsable de l'Incubateur</li> <li>• Temps de coordination du référent CLS</li> <li>• Locaux de l'Incubateur (« le Salon »)</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil des Jeunes</li> <li>• Groupe de travail décloisonné sur le public jeune (action 1.1)</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmation des activités de l'Incubateur (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenaires « santé » de l'Incubateur</li> <li>• Nombre d'activités « santé » programmées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de jeunes présents par activités « santé »</li> </ul>



Action 4.3 – Former les professionnels exerçant auprès des jeunes sur les sujets de l'éducation sexuelle et de la pornographie		
Axe stratégique	Actions transversales du CLS	
Intitulé de l'action	Former les professionnels exerçant auprès des jeunes sur les sujets de l'éducation sexuelle et de la pornographie	
Porteur(s) potentiel(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>• Cité Éducative</li> </ul>	
Constats et enjeux de l'action	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche « moralisatrice » inadaptée des professionnels exerçant auprès des jeunes sur les sujets de la sexualité et de la pornographie</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attitude d'opposition des jeunes</li> <li>• Refus des jeunes de coopérer</li> <li>• Rejet et/ou mauvaise perception des messages de prévention</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du discours et de l'approche adoptée par les professionnels exerçant auprès des jeunes en matière de sexualité</li> </ul>	
Intégration dans le volet santé du contrat de ville	Oui	
Objectif stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la prévention et le parcours de santé</li> </ul>	
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre à « parler santé » dans les lieux de vie ordinaires fréquentés par les jeunes</li> </ul>	
Déterminant visé	Système de santé	
Thèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation</li> <li>• Éducation sexuelle et vie affective</li> <li>• Prévention</li> </ul>	
Descriptif de l'action	Développer, à destination des professionnels exerçant auprès des jeunes, des formations permettant l'acquisition de compétences pédagogiques et un positionnement ajusté face aux jeunes sur les questions liées à la sexualité et la pornographie.	
Public cible	Professionnels intervenant auprès des jeunes	
Territoire	Tout le territoire du CLS et partenaires du CLS	
Lieu de l'action	En fonction du centre de formation retenu	
Partenaires potentiels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éducation Nationale</li> <li>• Cité Éducative</li> </ul>	
Démarche participative associant les habitants à l'action	Non	
Étapes et calendrier	1 – Recensement des besoins en termes de formation (nombre de professionnels, profils...) et adaptation de l'offre	1 <sup>er</sup> semestre 2024
	2 – Identifier les centres de formation et construction du programme de formation	1 <sup>er</sup> semestre 2024
	3 – Mise en place effective d'un calendrier de formations et lancement des sessions	Au cours du CLS



<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Temps de coordination de la Cité Éducative</li> <li>• Soutien du service ressources humaines</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organismes de formation spécialisés</li> <li>• CPTS Sud 77</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des besoins de formation (estimation des professionnels concernés)</li> <li>• Contacts et comparaison des possibilités de formation (oui/non)</li> <li>• Organisation des séances de formation (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'inscrits aux sessions de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de professionnels ayant effectivement suivis la formation</li> <li>• Niveau de satisfaction des participants</li> </ul>



Action 4.4 – Intégrer un programme de développement des compétences psychosociales dans le cadre des stages de remobilisation portés par le Carrefour de la Réussite	
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur des jeunes
<b>Intitulé de l'action</b>	Intégrer un programme de développement des compétences psychosociales dans le cadre des stages de remobilisation portés par le Carrefour de la Réussite
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Carrefour de la réussite</li> </ul>
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une population marquée par une précarisation des emplois et des niveaux de qualification relativement faibles notamment chez les jeunes</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation des inégalités sociales de santé au prisme des déterminants sociaux que sont le travail, l'éducation et les relations sociales</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer l'employabilité des jeunes par le renforcement et le développement des compétences psychosociales</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la prévention et le parcours de santé</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter les méthodes de prévention et de communication au publics des jeunes</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Santé mentale</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<p>Afin d'apporter une réponse aux besoins socio-professionnels identifiés sur le territoire, un service municipal a été créé en 2021 : « le Carrefour de la Réussite ». Celui-ci est destiné aux monterelais âgés de 16 à 30 ans et a pour spécificité d'être un guichet unique d'accompagnement. À cet égard, il mobilise, aide et oriente les jeunes selon leurs problématiques : emploi, formation, logement, santé...</p> <p>Pour ce faire, le Carrefour de la Réussite a été structuré autour de trois pôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pôle formation et mobilité ;</li> <li>- Pôle professionnel ;</li> <li>- Pôle enseignement supérieur.</li> </ul> <p>Sa mission se concrétise par des actions intégrant la démarche du « Aller-Vers » se matérialisant notamment par de la médiation sociale et la création de l'Incubateur, structure d'inclusion des jeunes les plus éloignés des dispositifs traditionnels.</p> <p>Ainsi, pour encourager l'insertion sociale et professionnelle des jeunes éloignés des dispositifs traditionnels, le Carrefour de la Réussite organise des stages de remobilisation. L'objectif est donc d'intégrer à ces stages l'intervention d'un professionnel déployant un programme reconnu de développement et de renforcement des CPS pour les jeunes âgés de 16 à 30 ans.</p>



<b>Public cible</b>	Publics jeunes		
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS		
<b>Lieu de l'action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne		
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestataire extérieur</li> </ul>		
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Oui		
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Planification des stages de remobilisation	Dernier trimestre de chaque année du CLS	
	2 – Formalisation d'une convention de prestation de services	Dernier trimestre de chaque année du CLS	
	3 – Communication et lancement des stages de remobilisation	Au cours des années civiles, tout au long de la durée des CLS	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de travail décroisé sur le public jeune (action 1.1)</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil des Jeunes</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification des stages (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de stages organisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants par stage</li> <li>• Niveau de satisfaction des participants</li> <li>• Évolution des parcours</li> </ul>



## Action 4.5 – Associer les jeunes dans le déploiement des actions de prévention

<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur des jeunes
<b>Intitulé de l'action</b>	Associer les jeunes dans le déploiement des actions de prévention
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service jeunesse de la commune de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>• Éducation Nationale</li> </ul>
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils de prévention et sensibilisation à la santé « trop » institutionnels</li> <li>• Prévention généraliste inadaptée aux publics jeunes</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise perception des messages de prévention</li> <li>• Méconnaissance des services de santé, de prévention et d'accompagnement au parcours de santé</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les relais et outils adaptés aux publics jeunes</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la prévention et le parcours de santé</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les méthodes de prévention et de communication au publics des jeunes</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention</li> <li>• Aller Vers</li> <li>• Santé mentale</li> <li>• Santé sexuelle</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<p>Associer les jeunes dans le déploiement des actions de prévention notamment en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Co-construisant avec le Conseil des Jeunes la programmation des activités de l'Incubateur</li> <li>• Donnant les moyens aux jeunes (du service jeunesse et établissements scolaires) d'organiser des actions de prévention et de sensibilisation en santé lors des temps forts/événements de la commune (Cultur'urbaines, mercredis de la gramine...)</li> <li>• Déployant l'escape game porté par l'Assurance Maladie au sein des structures scolaires et autres structurants accueillant des jeunes</li> <li>• Consultant le Conseil des Jeunes sur les campagnes de communication de prévention et sensibilisation en santé à destination des jeunes</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Publics jeunes
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l'action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cité Éducative</li> <li>• Centre Social de Montereau-Fault-Yonne – Maison des Familles</li> <li>• Centre de Santé Municipal</li> <li>• Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne (dont MDA)</li> <li>• Assurance Maladie</li> <li>• Caisse d'Allocations Familiales</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>Associations et Fondations intervenant auprès des jeunes (Unis-Cité, ACVER, ADSEA, APS Contact, CSM...)</li> <li>Professionnels libéraux</li> <li>Service participation citoyenne de la commune de Montereau-Fault-Yonne</li> </ul>		
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Oui (via la co-construction des solutions avec le public ciblé)		
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Programmation des activités de sensibilisation et de prévention en santé au sein de l'Incubateur et définition des modalités de partenariat avec les intervenants	Dernier trimestre de chaque année du CLS	
	Sur la base du groupe de travail décloisonné sur le public jeune (action 1.1) animé par le référent en charge de la coordination du CLS, présenter la démarche aux acteurs de la jeunesse	Au cours du 1 <sup>er</sup> trimestre 2024	
	2 – Retour auprès du référent en charge de la coordination du CLS du service jeunesse et de l'Éducation Nationale sur les actions de prévention et de sensibilisation en santé prévues	Fin du 1 <sup>er</sup> trimestre 2024 puis janvier de chaque année du CLS	
	3 – Lancement des actions	À partir du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2024 jusqu'à décembre 2024 puis de janvier à décembre de chaque année du CLS	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe de travail décloisonné sur le public jeune (action 1.1)</li> <li>Temps de coordination CLS</li> <li>Appui du service à la participation citoyenne</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil des Jeunes</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'une rencontre avec les acteurs de la jeunesse (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'actions de prévention et de sensibilisation en santé co-organisées avec les jeunes</li> <li>Nombre d'escape game organisé sur la commune (structures scolaires, structures accueillant des publics jeunes...)</li> <li>Co-construction du programme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de jeunes participant à l'élaboration d'actions de prévention et de sensibilisation en santé</li> </ul>



		d'activités de l'Incubateur avec le Conseil des Jeunes (oui/non)	
--	--	--	--

Mode projet





Action 4.6 – Avancer en âge les messages de prévention sur l’usage des écrans	
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur des jeunes
<b>Intitulé de l’action</b>	Avancer en âge les messages de prévention sur l’usage des écrans
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre Social de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>Direction de la vie scolaire de la commune de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>Direction de la petite enfance</li> </ul>
<b>Constats et enjeux de l’action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Usage précoce et excessive des écrans</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Exposition précoce à des images choquantes, violentes et/ou à caractère pornographique</li> <li>Mauvaise gestion du temps d’utilisation des écrans</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Déployer des actions de sensibilisation et de prévention aux usages des écrans des jeunes enfants</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la prévention et le parcours de santé</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter les méthodes de prévention et de communication au publics des jeunes</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévention</li> </ul>
<b>Descriptif de l’action</b>	<p>Développer des actions et outils de prévention sur l’usage des écrans dès le plus jeune âge à destination des parents et des enfants en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisant un groupe de parole à thème au sein du Centre Social sur les usages des écrans afin de sensibiliser les parents à l'exposition des enfants aux écrans et leur impact sur le développement des enfants (cf. action 4.5)</li> <li>Distribuant à chaque rentrée scolaire des CP un livret de sensibilisation et de prévention sur l’usage excessif des écrans</li> <li>Organisant des ateliers parents/enfants au sein du Centre Social, relayés par les structures scolaires, afin de travailler sur la notion de temps et de découvrir les alternatives aux écrans (exemple : création de son propre jeu de société, apprentissage de la cuisine...)</li> <li>Relayant des outils de sensibilisation et prévention au sein des structures d’accueil de la petite enfance (ludothèques, crèches...), jeunesse (centre de loisir...) et accueillant des publics jeunes (cf. action 1.8)</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Publics jeunes
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l’action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éducation Nationale</li> <li>Caisse d’Allocations Familiales</li> <li>Cité Éducative</li> <li>Acteurs associatifs du territoire : APS Contact, ADSEA (promeneurs du net), Confluences Ludiques...</li> </ul>



<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Oui		
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Production des livrets de sensibilisation et de prévention sur l'usage excessif des écrans	Août de chaque année du CLS	
	Programmation des groupes de parole et ateliers parents/enfants	Dernier trimestre de chaque année du CLS	
	Recensement centralisé des outils de sensibilisation et de prévention sur l'usage excessif des écrans	Tout au long de la durée du CLS	
	2 – Distribution des livrets de sensibilisation et de prévention sur l'usage excessif des écrans au élèves de CP	Chaque rentrée scolaire tout au long de la durée du CLS	
<b>Moyens à mobiliser</b>	Mise à disposition des outils de sensibilisation et de prévention sur l'usage excessif des écrans au sein des structures accueillant des publics jeunes	Tout au long de la durée du CLS	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination de la référente familles du centre social</li> <li>• Temps de coordination du référent en charge du suivi du CLS</li> <li>• Soutien du service communication</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de travail décloisonné sur le public jeune (action 1.1)</li> <li>• COPIL au Cœur des Familles</li> <li>• Organisation par le Centre Social d'ateliers parents / enfants, groupe d'échanges et de partage</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmation des groupes de parole et des ateliers parents/enfants (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de livrets de sensibilisation et de prévention sur l'usage excessif des écrans distribués</li> <li>• Nombre de groupes de parole et ateliers parents/enfants organisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants aux groupes de paroles sur l'usage des écrans</li> <li>• Nombre de participants aux ateliers parents/enfants</li> </ul>



Action 4.7 – Organiser des actions de prévention à l'intention des parents via les groupes de paroles à thème entre parents	
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur des jeunes
<b>Intitulé de l'action</b>	Organiser des actions de prévention à l'intention des parents via les groupes de paroles à thème entre parents
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Centre Social de Montereau-Fault-Yonne – Maison des Familles
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche « moralisatrice » des parents sur les sujets d'éducation à la sexualité, d'addiction et de gestion du temps d'écran</li> <li>• Stigmatisation des besoins en santé mentale</li> <li>• Implication relative des parents dans le suivi du parcours de leurs enfants</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non-recours à l'offre de santé</li> <li>• Entrée tardive des jeunes dans le parcours de santé</li> <li>• Attitude d'opposition des jeunes</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associer les parents aux parcours de leur enfant</li> <li>• Lutter contre l'isolement parental</li> <li>• Développer l'échange entre parents autour des difficultés rencontrées et du bien-être de l'enfant</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la prévention et le parcours de santé</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les méthodes de prévention et de communication au publics des jeunes</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention</li> <li>• Santé mentale</li> <li>• Santé sexuelle</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	Définir un programme de groupes de parole, dans le champ de la parentalité à décliner au sein du Centre Social. Celui-ci sera animé par la référente familles et pourra faire intervenir un ensemble d'acteurs de la parentalité et professionnels de santé selon les thématiques abordées (exemple : la thématique « santé mentale des jeunes » faisant intervenir un(e) psychologue et/ou la maison des adolescents...)
<b>Public cible</b>	Parents des publics jeunes
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l'action</b>	Centre Social de Montereau-Fault-Yonne
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acteurs institutionnels et associatifs du soutien à la parentalité</li> </ul>
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Non



<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Définition d'un programme selon les thématiques prioritaires identifiées lors d'un COPIL au Cœur des Familles	Dernier trimestre de chaque année du CLS	
	2 – Lancement des groupes de paroles	Janvier à décembre tout au long de la durée du CLS	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination référente familles</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de travail décloisonné sur le public jeune (action 1.1)</li> <li>• COPIL au Cœur des Familles</li> <li>• Organisation par le Centre Social d'ateliers parents / enfants, groupe d'échanges et de partage</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification des groupes de paroles (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de groupe de paroles</li> <li>• Nombre d'intervenants durant les groupes de paroles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants et évolution du taux de participation</li> </ul>



## Axe 5 – Les actions en faveur du parcours diabète

Action 5.1 – Faire connaître et faciliter l'accès aux services de prévention de la Maison Sport-Santé	
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur du parcours diabète
<b>Intitulé de l'action</b>	Faire connaître et faciliter l'accès aux services de prévention de la Maison Sport-Santé
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Référent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne</li> </ul>
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Risque important de surpoids et d'obésité lié à la précarité des habitants (notamment du QPV)</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de pathologies associées (taux de prévalence du diabète sur le territoire nettement supérieur aux taux départemental et régional)</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir la santé par le sport</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la prévention et le parcours de santé</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en synergie les actions de prévention diabète et du surpoids avec les dispositifs nouveaux sur le sport et la nutrition</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévention</li> <li>Maladie chronique</li> <li>Sport-Santé</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<p>Capitaliser sur la labellisation, en 2023, de la Maison Sport-Santé de Montereau-Fault-Yonne portée par le Club Sportif Monterelais pour promouvoir une politique engagée en sport-santé en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuant à la visibilité du dispositif auprès de la population,</li> <li>Sensibilisant les médecins salariés de la commune et les professionnels libéraux à l'existence de la Maison Sport-Santé,</li> <li>Menant des actions communes de promotion de la santé sur le territoire.</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Tout public
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l'action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Club sportif monterelais</li> <li>Centre de santé municipal</li> </ul>
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Oui (information)



<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Recenser les outils de communication de la Maison Sport-Santé et assurer un relais sur les canaux d'informations de la Ville	Dernier trimestre 2023 En continu	
	2 – Identifier des actions communes pouvant être portées par le service municipal traitant des sujets santé et la Maison Sport-Santé (notamment en lien avec les journées nationales et internationales portant sur le diabète, le surpoids... cf. action 1.9)	Tout au long de la durée du CLS	
	3 – Lancement des actions promotrice en sport-santé	Tout au long de la durée du CLS	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Soutien du service communication</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPTS</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement des outils de communication de la Maison Sport-Santé (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions partenariales promotrices du sport-santé organisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants par action</li> </ul>



Action 5.2 – Intégrer une dimension prévention et sensibilisation à l'équilibre alimentaire dans les ateliers cuisine du Centre Social	
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur du parcours diabète
<b>Intitulé de l'action</b>	Intégrer une dimension prévention et sensibilisation à l'équilibre alimentaire dans les ateliers cuisine du Centre Social
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Centre Social de Montereau-Fault-Yonne – Maison des Familles
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque important de surpoids et d'obésité lié à la précarité des habitants (notamment du QPV)</li> <li>• Comportements alimentaires inadaptés</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de pathologies associées (taux de prévalence du diabète sur le territoire nettement supérieur aux taux départemental et régional)</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre un accès à une éducation nutritionnelle aux familles éloignées du système de santé</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la prévention et le parcours de santé</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en synergie les actions de prévention diabète avec les dispositifs nouveaux sur le sport et la nutrition</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention</li> <li>• Alimentation</li> <li>• Maladie chronique</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les ateliers cuisine à la Maison des Familles pour inscrire un atelier sur les équilibres alimentaires de base, et intégrer la prévention sur le diabète en faisant intervenir un professionnel de la nutrition</li> <li>• À terme, publier un livre de recettes prenant en compte les contraintes de budget des familles</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Tout public
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l'action</b>	Centre Social (Commune de Montereau-Fault-Yonne)
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de santé municipal</li> <li>• Acteurs du sport et de la nutrition</li> </ul>
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Oui (via l'information à la population et la co-construction du livre)
<b>Étapes et calendrier</b>	<p>1 – Programmation des ateliers</p> <p>Partenariat avec des acteurs du sport et/ou nutrition pour structurer des interventions au cours des ateliers</p>
	À l'issue de la signature du CLS



	2 – Organisation et lancement des ateliers	Tout au long de la durée du CLS	
	3 – Rédaction d'un livre de recettes de cuisine promouvant une alimentation saine et un équilibre alimentaire	Dernier semestre du CLS	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de la cuisinière en cheffe du Centre Social</li> <li>• Cuisine du Centre Social</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diététicienne intervenant dans les écoles de la commune de Montereau-Fault-Yonne</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmation des ateliers (oui/non)</li> <li>• Nombre d'ateliers prévus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ateliers faisant intervenir un professionnel du sport et/ou de la nutrition</li> <li>• Nombre de participants aux ateliers</li> <li>• Rédaction et publication d'un livre de recettes (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quizz des familles sur les questions d'équilibre alimentaire</li> </ul>





Action 5.3 – Renforcer la prévention primaire auprès des enfants	
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur du parcours diabète
<b>Intitulé de l'action</b>	Renforcer la prévention primaire auprès des enfants
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Direction de la vie scolaire de la commune de Montereau-Fault-Yonne
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque important de surpoids et d'obésité lié à la précarité des habitants du quartier prioritaire de ville</li> <li>• Comportements alimentaires inadaptés</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de pathologies associées (taux de prévalence du diabète sur le territoire nettement supérieur aux taux départemental et régional)</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention des risques liés à une mauvaise alimentation et hygiène de vie notamment en matière de diabète et santé bucco-dentaire</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la prévention et le parcours de santé</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre le dépistage et la prévention primaire</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention</li> <li>• Alimentation</li> <li>• Maladie chronique</li> <li>• Santé bucco-dentaire</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les interventions de la nutritionniste auprès des classes de grande section et de CM2 au cours desquels les enfants sont sensibilisés aux risques liés à une mauvaise alimentation (surpoids, obésité, diabète...)</li> </ul> <p>Six séances hebdomadaires d'éducation à l'alimentation de 30 minutes pour les classes de GS de maternelle :</p> <p>→ Thématiques d'intervention : la prévention / « c'est quoi bien manger ? » / le lexique de l'alimentation / l'aspect sensoriel de la découverte / les problématiques autour du repas</p> <p>Quatre séances d'éducation à l'alimentation de 45 minutes pour les classes de CM2 :</p> <p>→ Thématiques d'intervention : l'alimentation (équilibre alimentaire, le petit déjeuner, le sucre dans les aliments), le sport-santé et l'alimentation des sportifs en lien avec les JO 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Articuler les interventions de la nutritionniste avec des actions de sensibilisation aux effets d'une mauvaise alimentation sur la santé bucco-dentaire par les chirurgiens-dentistes salariés du centre de santé</li> <li>• Former les éducateurs sportifs de la commune intervenant dans les écoles primaires à la nutrition et l'équilibre alimentaire</li> <li>• Eventuellement intégrer (ou associer) les parents aux ateliers de prévention à destination des publics scolaires</li> </ul>



<b>Public cible</b>	Enfants scolarisés au sein des écoles maternelles et élémentaires de Montereau-Fault-Yonne (et le cas échéant, leurs parents)		
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS		
<b>Lieu de l'action</b>	Écoles maternelles et élémentaires de la commune de Montereau-Fault-Yonne		
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre municipal de santé</li> <li>• Direction des sports de la commune de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>• Club sportif monterelais</li> <li>• Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne (M'T Dents)</li> <li>• Cité Éducative</li> <li>• Éducation Nationale</li> </ul>		
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Non		
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Contact et rencontre avec l'Inspection de l'Éducation Nationale circonscription Montereau-Fault-Yonne et la Cité Éducative Programmation des interventions	Mai 2023	À l'issue de la signature du CLS
	2 – Organisation et lancement des ateliers	Année scolaire	
	3 – Formation des éducateurs sportifs de la commune <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des besoins en termes de formation des éducateurs sportifs</li> <li>• Identification des centres de formation et construction du programme de formation</li> <li>• Mise en place effective d'un calendrier de formations et lancement des sessions</li> </ul>	1 <sup>er</sup> semestre 2024	1 <sup>er</sup> semestre 2024 2 <sup>ème</sup> semestre 2024
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention de partenariat avec une nutritionniste</li> <li>• Convention de partenariat avec l'éducation nationale</li> <li>• Soutien du service communication</li> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Temps de coordination de la Cité Éducative</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositif d'éducation nutritionnelle appelé « Prévention Obésité » en place depuis 2012 sur la commune consistant en l'intervention d'une nutritionniste au sein des écoles</li> <li>• Action de prévention en santé bucco-dentaire organisée au sein du centre de santé municipal et centre de loisirs (premier semestre 2023 hors période du CLS)</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmation des interventions (oui/non)</li> <li>• Calendrier de formation (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ateliers organisés</li> <li>• Nombre d'éducateurs sportifs formés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'enfants sensibilisés</li> <li>• Nombre de parents participants</li> </ul>



Action 5.4 – Améliorer la prévention auprès des femmes souffrant de diabète gestationnel	
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur du parcours diabète
<b>Intitulé de l'action</b>	Améliorer la prévention auprès des femmes souffrant de diabète gestationnel
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne</li> <li>PMI</li> </ul>
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Part importante de femmes développant un diabète gestationnel sur le territoire</li> <li>Portée insuffisante des actions de prévention tertiaire</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance des risques associés au diabète gestationnel</li> <li>Part importante de femmes développant un diabète de type 2 après la grossesse</li> <li>Prise en charge trop tardive avec risques accrus d'installation de la maladie</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Définir une stratégie locale de prévention auprès des femmes souffrant de diabète gestationnel</li> <li>Améliorer le suivi des femmes souffrant de diabète gestationnel</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la prévention et le parcours de santé</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre le dépistage et la prévention primaire</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maladie chronique</li> <li>Prévention</li> <li>Grossesse</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cibler les personnes concernées par le biais des acteurs tels que la PMI et les sage-femmes</li> <li>Renforcer le message sur les risques par une formation des acteurs de suivi des grossesses</li> <li>Proposer une démarche de suivi préventif pour le contrôle de la pathologie</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Femmes souffrant de diabète gestationnel
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l'action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre de santé municipal</li> <li>Professionnels de santé du territoire</li> <li>Association française des diabétiques de Seine-et-Marne (AFD 77)</li> <li>Maison de l'Obésité, du Diabète et des risques Cardiovasculaires (MDOC)</li> <li>REVESDIAB</li> <li>Professionnels de santé libéraux du territoire (médecins généralistes, sage-femmes, pharmaciens...)</li> <li>Service de la maternité de Montereau</li> <li>PMI</li> <li>CPTS Sud 77</li> </ul>



<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Oui (via l'information à la population)		
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Définir une stratégie locale de prévention	1 <sup>er</sup> trimestre 2024	
	2 – Identifier et cibler les femmes souffrant de diabète gestationnel	Tout au long de la durée du CLS	
	3 – Mettre en œuvre la stratégie locale de prévention définie	Tout au long de la durée du CLS	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pôle femme-parents-enfant du C.H. Sud 77</li> <li>• Service endocrino-diabétologie du C.H. Sud 77</li> <li>• Appui sur les séances collectives à mettre en place au sein de la maternité (action 2.2)</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de travail décloisonné sur le public mère-enfant (action 1.1)</li> <li>• CPTS Sud 77 (Communauté Professionnelle Territoriale en Santé du Sud Seine-et-Marne)</li> <li>• DAC 77 Sud (Dispositif d'Appui à la Coordination du Sud Seine-et-Marne)</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition d'une stratégie locale de prévention (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes repérées par an</li> <li>• Nombres et types d'actions réalisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de professionnels sensibilisés au diabète gestationnel</li> <li>• Évolution du taux de femme développant un diabète post-accouchement</li> </ul>



## Action 5.5 – Mettre en place de l'Éducation Thérapeutique en ambulatoire

<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur du parcours diabète
<b>Intitulé de l'action</b>	Mettre en place de l'Éducation Thérapeutique en ambulatoire
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	Référent coordination du CLS de Montereau-Fault-Yonne
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Part de la population affectée par le diabète (1 275 patients sur la commune sont suivis en ALD pour le diabète de type 1 ou 2) significativement marquée sur le territoire, avec des difficultés d'accès aux soins liées entre autres choses à la désertification médicale</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rupture du parcours de soins</li> <li>Difficultés pour assurer un suivi personnalisé pour chaque patient</li> <li>Difficultés de compréhension des traitements pour les patients</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la prévention tertiaire et le suivi des patients diabétiques</li> <li>Soutenir la diffusion des programmes d'éducation thérapeutique</li> <li>Favoriser l'autonomie en santé des patients</li> </ul>
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la prévention et le parcours de santé</li> </ul>
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer l'autonomie du patient pour le suivi et l'observance du parcours diabète</li> </ul>
<b>Déterminant visé</b>	Facteurs comportementaux
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maladie chronique</li> <li>Littératie en santé</li> </ul>
<b>Descriptif de l'action</b>	<p>Dynamiser l'offre d'Éducation Thérapeutique du Patient sur le territoire afin de répondre aux besoins des personnes diabétiques par le déploiement d'actions d'éducation thérapeutique du patient en ambulatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre l'accessibilité à un programme d'éducation thérapeutique du patient à aux habitants en soutenant la diffusion des programmes notamment au sein du QPV</li> <li>Développer des programmes en fonction des besoins spécifiques de la population</li> <li>Sensibiliser les professionnels de santé à l'Éducation Thérapeutique du patient atteint de diabète</li> <li>Organiser des ateliers sur les thématiques suivantes : parcours patients, suivi du traitement, alimentation, activité physique, soutien psychologique...</li> <li>Encourager l'adressage des patients par les professionnels vers les associations organisant les ateliers et accompagnant les patients diabétiques</li> </ul>
<b>Public cible</b>	Personnes diabétiques
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS
<b>Lieu de l'action</b>	Commune de Montereau-Fault-Yonne



<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revesdiab</li> <li>• Association française des diabétiques de Seine-et-Marne (AFD 77)</li> <li>• Maison de l'Obésité, du Diabète et des risques Cardiovasculaires (MDOC)</li> <li>• Professionnels de santé du territoire</li> <li>• Centre de santé municipal</li> </ul>		
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Oui (via l'information à la population)		
<b>Étapes et calendrier</b>	1 – Prendre appui sur le Réseau Revesdiab en proposant aux monterelais de participer aux ateliers se déroulant en visioconférence	À l'issue de la signature du CLS	
	2 – Réaliser un diagnostic des professionnels intéressés pour participer au programme et se former à l'Éducation Thérapeutique du Patient	Année 1	
	3 – Associer l'ensemble des professionnels de santé de la commune au repérage des patients potentiellement concernés et intéressés par l'Éducation Thérapeutique du Patient, et leur transmettre l'information sur ce programme	Tout au long de la durée du CLS	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Temps de coordination du centre de santé municipal</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de travail décloisonné sur le parcours diabète (action 1.1)</li> <li>• Revesdiab</li> <li>• Association française des diabétiques de Seine-et-Marne (AFD 77)</li> <li>• Maison de l'Obésité, du Diabète et des risques Cardiovasculaires (MDOC)</li> <li>• CPTS Sud 77 (Communauté Professionnelle Territoriale en Santé du Sud Seine-et-Marne)</li> <li>• DAC 77 Sud (Dispositif d'Appui à la Coordination du Sud Seine-et-Marne)</li> <li>• Pôle de ressources Ile de France en Education Thérapeutique du Patient</li> <li>• Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référencement des professionnels intéressés à participer au programme et à se former (oui/non)</li> <li>• Programme co-construit avec une association de patients/patient/entourage (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'intervenants directs (professionnels et patients intervenants) formés spécifiquement à l'Éducation Thérapeutique du Patient</li> <li>• Nombre de patients ayant bénéficié d'un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retours d'expérience des bénéficiaires</li> <li>• Part d'adressage de patients par des professionnels non intervenants au programme</li> </ul>



Action 5.6 – Recourir à une infirmière Asalée			
<b>Axe stratégique</b>	Les actions en faveur du parcours diabète		
<b>Intitulé de l'action</b>	Recourir à une infirmière Asalée		
<b>Porteur(s) potentiel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre de santé municipal de Montereau-Fault-Yonne</li> <li>CPTS Sud 77</li> </ul>		
<b>Constats et enjeux de l'action</b>	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Population significativement affectée par le diabète (1 275 patients sur la commune sont suivis en ALD pour le diabète de type 1 ou 2) avec des difficultés d'accès aux soins liées à la désertification médicale</li> </ul> <p>Conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rupture du parcours de soins</li> <li>Difficultés d'assurer un suivi personnalisé pour chaque patient</li> <li>Difficultés de compréhension des traitements pour les patients</li> </ul> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la prévention tertiaire et le suivi des patients diabétiques</li> <li>Améliorer la prise en charge des personnes atteintes de diabète</li> <li>Favoriser l'autonomie en santé des patients</li> </ul>		
<b>Intégration dans le volet santé du contrat de ville</b>	Oui		
<b>Objectif stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la prévention et le parcours de santé</li> </ul>		
<b>Objectif opérationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer l'autonomie du patient pour le suivi et l'observance du parcours diabète</li> </ul>		
<b>Déterminant visé</b>	Système de santé		
<b>Thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès aux soins</li> <li>Maladie chronique</li> </ul>		
<b>Descriptif de l'action</b>	Mettre en œuvre sur le territoire de la commune de Montereau-Fault-Yonne le protocole « ASALÉE » ayant pour objectif l'amélioration de la prise en charge des maladies chroniques, et plus particulièrement des patients diabétiques ou concernés par le prédiabète suivis sur le territoire de Montereau-Fault-Yonne, par une coopération entre infirmiers et médecins généralistes		
<b>Public cible</b>	Patients diabétiques ou concernés par le prédiabète suivis par les médecins généralistes du Centre Municipal de Santé ou du territoire de Montereau-Fault-Yonne		
<b>Territoire</b>	Tout le territoire du CLS		
<b>Lieu de l'action</b>	Centre de Santé Municipal de Montereau-Fault-Yonne		
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agence Régionale de Santé d'Île-de-France – Délégation Départementale 77</li> <li>Réseau ASALÉE</li> <li>CPTS Sud 77</li> </ul>		
<b>Démarche participative associant les habitants à l'action</b>	Non		
<b>Étapes et calendrier</b>	<table border="1"> <tr> <td>1 – Étudier les possibilités de recourir à une IDE Asalée au sein du centre de santé municipal</td> <td>À l'issue de la signature du CLS</td> </tr> </table>	1 – Étudier les possibilités de recourir à une IDE Asalée au sein du centre de santé municipal	À l'issue de la signature du CLS
1 – Étudier les possibilités de recourir à une IDE Asalée au sein du centre de santé municipal	À l'issue de la signature du CLS		



	à Prise de contact auprès du Réseau ASALÉE de Seine-et-Marne et de l'ARS Île-de-France		
	2 – Formuler une demande d'adhésion au protocole ASALÉE auprès de l'ARS Faire connaître et comprendre les services rendus par le suivi d'une IDE Asalée		À l'issue des échanges avec le réseau ASALÉE et l'ARS IDF
	3 – Déploiement du protocole ASALÉE par le recours à une IDE Asalée après des professionnels du centre de santé municipal et sur le territoire		Tout au long de la durée du CLS
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de coordination du CLS</li> <li>• Temps de coordination du centre de santé municipal</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau ASALÉE</li> <li>• CPTS Sud 77 (Communauté Professionnelle Territoriale en Santé du Sud Seine-et-Marne)</li> </ul>		
<b>Suivi et évaluation</b>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Indicateurs d'activité</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande d'adhésion au protocole ASALÉE (oui/non)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ETP IDE Asalée au sein du centre de santé municipal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de patients suivis par l'IDE Asalée</li> </ul>

